

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR  
de BUREAU



+

IMPRIMANTE  
COULEUR  
**OFIS**

IT Services People You trust  
01 600 00 00

**185 500 FCFA**

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

**LA SEMAINE  
AFRICAINNE**

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



61<sup>ème</sup>  
année

N° 3283 du Vendredi 19 Avril 2013 - 61<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Message des évêques

**Face aux  
antivaleurs, que  
devons-nous faire?**  
(P.10-11)

Droit et société

**Auguste Iloki sort  
le deuxième tome du  
«droit des parcelles  
de terrain au Congo»**

(P.15)

M.I.c (Mouvement de libération du Congo)

**Daniel Mapika  
envisage de  
rejoindre Mathias  
Dzon à l'A.r.d**

(P.15)

Télé-Congo

**Décès de la journaliste  
Constance Esther Ebon**

Le monde des médias congolais est en deuil. Constance Esther Ebon, journaliste, présentatrice du journal à Télé-Congo, est décédée, mardi 16 avril 2013, à Brazzaville, à la suite d'une courte maladie. La disparue, qui a intégré Télé Congo en 1997, assumait, également, la fonction d'attachée de presse au Laboratoire national de santé publique. Esther est née le 29 mai 1973, à Mpouya, dans le département des Plateaux.



La rédaction du journal La Semaine Africaine, qui s'associe à la douleur de Télé-Congo, adresse ses sincères condoléances à la famille éprouvée.

Diocèse de Gamboma (département des Plateaux)

**Ordination  
épiscopale et  
intrônisation de  
Mgr Urbain  
Ngassongo**

(P.3)



Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, président du P.r.l



**«Je suis allé à  
l'opposition,  
par conviction!»**

(P.3)

Colonel Jean-Aive Allakoua, porte-parole de la police

**«La police a une  
fonction sociale»**

**C.B.O**  
(Congo Business Opportunities)  
Les soirées de l'entreprise, le 24 avril  
2013, à Pointe-Noire  
(P.24)

[www.JobCongoBrazza.com](http://www.JobCongoBrazza.com)  
Publiez gratuitement  
vos offres d'emploi

Jean-Aive  
Allakoua.

(P.3)



Grève des enseignants

# L'appel de la Fenco, pour une reprise effective des activités scolaires

Le conseil national de la Fenco (Fédération de l'éducation nationale du Congo), un syndicat des enseignants affilié à la C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo), s'est réuni en session extraordinaire, mercredi 17 avril 2013, à l'aumônerie universitaire de Brazzaville, sous la direction de Costodès Tatys, vice-président de la C.s.t.c, en présence de Benoît Makélé, secrétaire général de la Fenco, et de plusieurs membres des formations syndicales sœurs. Dans le communiqué final sanctionnant les travaux de cette session, et lu par son porte-parole, Firmin Gampika, la Fenco demande l'organisation «d'une campagne de proximité auprès du corps enseignant, en vue de les informer au mieux et de les placer à l'abri de la désinformation et de l'intoxication». Le syndicat appelle également à l'implication du chef de l'Etat, «afin de donner une solution raisonnable aux revendications des enseignants».

*d'une campagne de proximité auprès du corps enseignant, en vue de les informer au mieux et de les placer à l'abri de la désinformation et de l'intoxication. Par ailleurs, la Fenco sollicite la bienveillance de Son Excellence Monsieur le président de la République, père de la nation, afin de donner une solution raisonnable aux revendications des enseignants, en cette année dite de l'éducation de base et de la formation qualifiante. Enfin, la Fenco demande aux enseignants de mettre en exergue leur esprit patriotique, afin de sauver l'école con-*

Déclenchée le 25 février, par une partie du syndicat C.r.p.e (Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant), la grève générale des enseignants a été levée, le 12 avril dernier, par l'ensemble de ce syndicat. Malheureusement, les cours n'ont toujours pas repris, dans les établissements scolaires, particulièrement ceux du secteur public. La Fenco se préoccupe de cette situation, comme l'indique son communiqué final: «Les conseillers fédéraux ont examiné, avec responsabilité, le climat qui prévaut dans les établissements scolaires, au lendemain de la suspension de la grève, en date du 12 avril 2013, par la C.r.p.e réconciliée. De cet examen, il ressort la non-reprise effective des activités scolaires sur toute l'étendue du territoire national. Cet état de chose interpelle tout le monde, en général, et les dirigeants syndicaux, en particulier. En effet, la grève entretenue au moyen des mes-



Une vue de la session.

*sages téléphoniques, continue à saper le moral des enseignants, ce malgré les avancées significatives résultant des négociations gouvernements-syndicats. Aussi, la Fenco milite-t-elle pour le lancement*

*golaïse».*

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

Paulin Edou-Edou, directeur général de l'O.a.p.i

# «Faire de la propriété intellectuelle, le moteur du développement industrielle»

«Comment la propriété industrielle peut-elle contribuer au climat des affaires?». C'est le thème de la communication faite devant le patronat congolais, lundi 15 avril 2013, à la chambre de commerce de Brazzaville, par le Dr Paulin Edou-Edou, directeur général de l'O.a.p.i (Organisation africaine de la propriété intellectuelle). Cette conférence vise, entre autres, de promouvoir la propriété intellectuelle au Congo, d'informer et sensibiliser le patronat congolais et étranger sur les avantages que procure la protection, par le biais de la propriété intellectuelle, et de susciter plus de dépôts à la direction de l'antenne nationale de la propriété intellectuelle au Congo.



Dr Paulin Edou-Edou.

Dans son exposé, Paulin Edou-Edou a présenté les mécanismes de la propriété intellectuelle qui fait la distinction entre les biens corporels (choses qui ont une réalité physique) et les biens incorporels (chose immatérielle). La première catégorie des biens ne suffit pas pour procurer la richesse. Il y en a bien d'autres, comme les biens incorporels, qui permettent de réaliser ou de produire les biens corporels. Pour édifier l'assistance sur les biens incorporels, Paulin Edou-Edou a pris l'exemple du brevet d'invention qui, pourtant, est un bien immatériel, mais qui permet de réaliser beaucoup de biens corporels. «Tout ce que nous consommons, tous les jours, a été généré par des brevets d'invention», a-t-il dit. Parlant des différentes articulations du droit de la propriété intellectuelle, le directeur général de l'O.a.p.i a circonscrit cette notion en deux grands groupes: celui qui intéresse les opérateurs économiques et les industriels (propriété industrielle) et celui concernant les ar-

tistes (la propriété littéraire et artistique). Il a établi un lien entre la propriété intellectuelle, le commerce et le marché. Car, ce qui préoccupe les hommes d'affaires, c'est le business, gagner de l'argent et contribuer au développement économique. Mais, comment la propriété intellectuelle permet-elle de s'enrichir? Selon le conférencier, la propriété intellectuelle est le pilier du commerce qui suppose la production, en aval, des biens. «Le produit que vous allez vendre, doit être fabriqué et pour être fabriqué, il a fallu une ou plusieurs inventions qui sont protégées par le brevet. C'est la propriété intellectuelle qui va permettre de générer les biens qui vont être commercialisés», a-t-il dit. Collant son argumentaire à la réalité, Paulin Edou-Edou pense qu'on ne peut pas développer, par exemple, son pays, en allant acheter, tout le temps, les marchandises à Dubaï. Pour lui, il faut créer quelque chose qui va apporter de la valeur ajoutée au pays ou qui va créer la richesse. «Bien que le pays vende le bois et le pétrole, il ne

peut pas se développer avec ça. Car, ce ne sont pas des richesses qui durent sur le temps. Il faut, plutôt, se préoccuper de quelque chose qui va durer et cette chose va être générée par la propriété intellectuelle. Mettre l'accent sur quelque chose qui va nous permettre de produire nous-mêmes et en tenant compte de notre réalité», a-t-il expliqué. Par ailleurs, il a fait savoir que les pays qui ont fait le choix de l'utilisation de la propriété intellectuelle et de l'industrialisation comme moteur du développement économique se sont développés. Par cette conférence, le directeur général de l'O.a.p.i entend ainsi apporter sa contribution à l'amélioration du climat des affaires au Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO




**BUROTOP IRIS** www.burotop.com

---

**PROMO DESKTOP**

Ordinateur de bureau HP



+

Imprimante Ricoh SP1210n Réseau 22 PPM



- \*Processeur G640 Dual Core
- \*Mémoire RAM 4Go
- \*Disque dur 500Go
- \*Graveur DVD
- \*Licence Windows 7 professionnel

**375 000** FCFA HT

Garantie 3 ans

\*Prix HT, paiement cash, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88




**BUROTOP IRIS** www.burotop.com

**Ordinateur portable Lenovo neuf !**

- \*Processeur Intel B870
- \*Mémoire RAM 2Go
- \*Disque dur 320Go
- \*Lecteur graveur DVD
- \*Ecran 15.6"



Garantie 1 an

**235.000** FCFA HT

**Burotop Iris, Votre partenaire IBM Lenovo au Congo..**

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

Diocèse de Gamboma (département des Plateaux)

## Ordination épiscopale et intronisation de Mgr Urbain Ngassongo

Gamboma, le siège du nouveau diocèse éponyme, dans le département des Plateaux, sera en fête, le dimanche 21 avril 2013, avec l'ordination épiscopale et l'intronisation de son évêque, Mgr Urbain Ngassongo, nommé par le Pape émérite Benoît XVI, en février dernier, quelques jours seulement avant sa renonciation. Créé par démembrement du diocèse d'Owando, qui englobait jusque-là les départements de la Cuvette, la Cuvette-Ouest et les Plateaux, le nouveau diocèse de Gamboma couvre le territoire du département des Plateaux.

Né le 15 octobre 1961 à Léopoldville (Kinshasa), en République Démocratique du Congo et ordonné prêtre le 20 juillet 1996, à Brazzaville, par Mgr Ernest Kombo S.J., alors évêque d'Owando, à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai d'où il est originaire, il passe la majorité de son ministère dans l'archidiocèse de Potenza (Italie), où il est accueilli comme prêtre étudiant et vicaire paroissial. Licencié en théologie spirituelle de l'Université pontificale grégorienne, il rentre au Congo pendant l'année académique 1997-1998 et il est professeur et directeur spirituel au grand-séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda de Brazzaville. A cause de la guerre et de la

situation socio-politique précaire, il repart en Italie, pour continuer ses études. Ainsi, le 26 juin 2007, il décroche le doctorat en théologie spirituelle, toujours à l'Université pontificale grégorienne de Rome. Sa thèse porte sur une dissertation sur la religion traditionnelle africaine: «*La spiritualité africaine: le culte rendu à Dieu par les Bantus à travers la médiation ancestrale. Perspectives d'inculturation*». En 2007, le diocèse de Potenza lui confie la paroisse Sainte-Marie de Balvano, en qualité d'administrateur paroissial. En avril 2012, les évêques du Congo le nomment secrétaire général de la Conférence épiscopale et il rentre au pays. Mgr Urbain Ngassongo démarre un diocèse vaste de 38.400 Km<sup>2</sup>, avec une population dont un

Mgr Urbain Ngassongo.



peu plus de la moitié est catholique, une quinzaine de prêtres et une quinzaine de religieux. C'est un nouveau diocèse qui démarre et qui a donc beaucoup d'attente. «*Le Pape Benoît XVI a voulu enrichir l'Eglise congolaise par un nouveau diocèse et deux nouveaux évêques, pour le service du peuple de Dieu qui est au Congo. Ces dispositions du souverain pontife manifestent, une fois de plus, la sollicitude pastorale et l'attention paternelle*

du Saint-Père à l'égard de la communauté catholique et du Peuple congolais tout entier», indiquait le communiqué de la nonciature annonçant la bonne nouvelle de la création d'un nouveau diocèse et de la nomination de deux nouveaux évêques au Congo. La messe à Gamboma aura lieu dans la cour de la cathédrale Saint-Pie X, en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso.

Joël NSONI

Colonel Jean Aive Allakoua, porte-parole de la police

## «La police a une fonction sociale»

Depuis le déclenchement de la grève des enseignants, au mois de février dernier, les cours n'ont toujours pas repris malgré la reprise annoncée à partir du 12 avril. Dans une interview qu'il nous a accordée, le colonel Jean-Aive Allakoua, porte-parole de la direction générale de la police, a bien voulu aborder cette situation.

\* Mon colonel, pourquoi la police s'ingère-t-elle dans les conflits sociaux, notamment la grève des enseignants?

\*\* S'ingérer, c'est trop dire. La police a une fonction sociale et au nom de cette fonction, elle intervient dans l'observation du vécu quotidien de notre société, en rapport avec les équilibres qui ont été longtemps perturbés et pour aider au retour normal de la paix et à l'exercice librement consentis des différentes libertés (libertés individuelles, collectives comme celles des syndicalistes).

Nous avons décidé d'aller au devant des conflits sociaux, pour éviter de faire de la répression. Vous savez bien que lorsqu'il y a une manifestation, il y a des risques de troubles à l'ordre public. Quand c'est le cas, nous sommes obligés d'intervenir.

Le directeur général de la police avait observé que, parfois, certains conflits sociaux tenaient à des petites choses simples pour lesquelles il suffisait que les gens s'asseyaient et dialoguent, pour que des solutions soient trouvées.

D'ailleurs, cette pratique a donné ses fruits. Différentes catégories sociales et corporations qui ont des problèmes pensent qu'il faut passer par la police, qui peut ouvrir un certain nombre de portes, pour créer les conditions de dialogue avec les pouvoirs publics. Nous avons résolu plusieurs crises de cette manière. Les preuves sont là. Même pour ce qui concerne la situation des enseignants, vous savez combien nous avons fait, avec l'A.p.e.e.c, pour que des enseignants soient recrutés en 2006, 2007, 2008; ce que nous avons fait pour aider les travailleurs de l'ex-O.n.p.t, à résoudre leurs problèmes, etc.

Nous jouons simplement comme le rôle de facilitateur, pour ne pas avoir à réprimer. Nous avons une fonction sociale et nous avons décidé d'aller au devant des conflits sociaux et nous ne pensons pas avoir mal fait. En réalité, la police n'a jamais interféré dans la légitimité de ce qui a pu provoquer une situation syndicale.

\* Dans la situation actuelle des enseignants, qu'avez-vous fait alors?

\*\* Nous sommes intervenus dans la situation des enseignants, parce que nous avons constaté qu'il y avait comme une rupture de dialogue. Nous avons estimé qu'il fallait donner de la voix, pour que les choses se passent comme il se doit. Notre intervention a permis que les rencontres aient lieu.

\* Mais, il y a eu interpellation des syndicalistes par la police...

\*\* Laissez-moi vous dire que la grève des enseignants a été déclenchée dans des conditions qui n'ont pas respecté les normes syndicales. Nous parlons avec toutes les parties, les enseignants se sont retrouvés. Ils ont tenu des concertations avec l'administration, un certain nombre de conclusions a été arrêté. C'est de leurs droits que certains aient pu penser que ça ne peut pas être fait de cette manière-là. Mais l'ensemble des autres composantes syndicales avait estimé que cela doit-être ainsi fait. Nous avons constaté que malgré ces conclusions, certains ont commencé à casser les établissements scolaires, à empêcher les élèves et les enseignants d'aller à l'école. Tous les enseignants ne sont pas régis par un même syndicat. On ne pouvait pas empêcher les autres d'aller travailler. Donc, il s'agissait, là, de situations de troubles à l'ordre public, qui nous ont imposé d'intervenir. Nous avons dû interpellé des gens qui posaient des actes attentatoires à l'ordre public qui n'avaient rien à voir avec la légitimité des revendications des enseignants. Ensuite, nous n'avons pas fait irruption à une réunion syndicale. Nous avons été appelés par la tutelle des enseignants qui avait estimé qu'au nom de la force publique, nous devrions appeler l'attention des syndicalistes, sur les conséquences que peuvent entraîner ce type de situation, parce qu'on ne peut pas prolonger une grève, en provoquant des troubles à l'ordre public.

\* Selon vous, pourquoi la grève des enseignants persiste?

\*\* La grève est en train de s'enliser, en tout cas pour des raisons qui semblent être étrangères aux décisions arrêtées. Les enseignants avaient trois revendications essentielles, qui ont toutes été acceptées par le gouvernement: le statut particulier, le paiement des rappels de soldes d'activités et l'harmonisation des textes. C'est ce qui est en train d'être fait et qui fait l'essentiel des revendications. Il faut simplement dire aux enseignants qu'ils ont obtenu quelque chose d'extraordinaire et qu'ils ont intérêt à reprendre le travail maintenant. Car, il y a un cheminement administratif qui demande un peu de temps, jusqu'à ce que toutes les décisions arrêtées soient mises en œuvre.

Propos recueillis par Alain Patrick MASSAMBA

Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, président du P.r.l

## «Je suis allé à l'opposition, par conviction!»

Cinquante-cinq ans révolu, Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, coordinateur de la convention d'appui aux conclusions d'Ewo, est l'un des acteurs politiques qui s'est distingué à Dolisie, par les exigences de son groupement politique, ce qui a créé le retard de l'ouverture des travaux de la concertation politique nationale. Docteur en économie de l'Université de Grenoble II (France), le président du P.r.l (Parti républicain et libéral), qui est actuellement président de la commission économie et finances du sénat, coordinateur de la convention d'appui aux conclusions d'Ewo, est sorti de sa réserve, pour parler de son combat politique, notamment son départ des F.d.u (Forces démocratiques unies), une plate-forme de la majorité présidentielle dont il fut co-fondateur, pour se rallier à l'opposition, en 2009, «par conviction», et il explique pourquoi.

Ancien député de la majorité élu à Poto-Poto (Brazzaville), et ancien président directeur général de Saris-Congo, Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, justifie son départ des F.d.u (Forces démocratiques unies) par les divergences d'approche qui étaient devenues importantes. «*J'ai des convictions et comme elles ne trouvaient pas place dans la majorité présidentielle, et comme je devais les exprimer, je suis allé à l'opposition, par conviction*», a-t-il expliqué. Connu pour être proche du président Denis Sassou Nguesso, il a fait savoir qu'il a du se faire violence pour rejoindre l'opposition. Selon lui, la rupture avait commencé en 1998, lorsqu'il s'est opposé à l'utilisation du terme «*génocidaire*», dans la rédaction du livre blanc, par le ministre de la justice, pour qualifier les différents collaborateurs des présidents Lissouba, Yhombi et Ganao. «*Cette définition ne correspondait nullement à celle consacrée en matière de droit international humanitaire. Vouloir penser que 1997 était un génocide, c'était faire violence aux intellectuels. Le fait d'avoir soutenu cette position a entraîné quasiment une foudre contre moi*», confie-t-il. La deuxième contradiction qui l'opposera à ses camarades des F.d.u est le choix du régi-

me présidentiel fait par ces derniers, dans la constitution du 20 janvier 2002. «*Nous étions attachés à la constitution de 1992 qui, pour nous, est l'expression d'une vraie démocratie. Vouloir changer cette constitution comme ça, nous posait un problème et nous avons dit que ce n'était pas conforme aux préconisations du président Sassou lui-même*», a-t-il signifié. La troisième contradiction est arrivée en 2002, alors qu'il était candidat des F.d.u aux législatives à Poto-Poto. «*Le P.c.t présente, à Poto-Poto, une candidate qui était ni de ce parti, ni membre des F.d.u. C'était l'élément grave. Dieu merci, les populations de Poto-Poto avaient compris cette manigance et elles m'ont voté à 63%*». «*La dernière contradiction avec le pouvoir vient de la tentative d'expropriation de Poto-Poto qui entraîne, en 2007, une autre ignominie nationale. Je gagne au premier tour, l'élection législative. Le gouvernement refuse de publier les résultats. Ce qui montrait que le deuxième tour était pipé. Mais, comme je suis quelqu'un qui ne fait pas la politique de la chaise vide, je me suis présenté et évidemment, j'ai encore gagné et le gouvernement a proclamé toute autre chose*», a-t-il précisé. Tenant compte de tous ces



Nicéphore Fylla de Saint-Eudes.

faits, Nick Fylla de Saint Eudes, qui estime qu'ils n'étaient pas nombreux, les proches du président Sassou, à affronter le président Lissouba, à visage découvert, a préféré claquer la porte des F.d.u, en 2009, pour rejoindre les rangs de l'opposition. Mais, pas l'opposition radicale dont il a fustigé le comportement des leaders. «*Vous ne pouvez pas rejeter les recommandations d'une concertation et être candidat à l'élection. Il faut être logique. Si vous pensez que le cadre juridique qui permet l'organisation d'une élection ne vous convainc pas, ne participez pas. Si vous participez, vous cautionnez le processus*», a-t-il dit. Répondant aux leaders de l'opposition radicale qui ont qualifié les partis de l'opposition ayant pris part à la concertation de Dolisie, de «*corrompus*» et de «*bandits*», Nick Fylla pense que ceux qui le disent sont peut-être eux-mêmes comme ça. «*C'est peut-être qu'ils ont été des corrupteurs et pensent aujourd'hui que tout le monde peut-être corrompu. Il n'y a qu'un corrupteur pour penser qu'il y a des corrupteurs. Je ne suis pas un homme à corrom-*

pre», se défend-t-il.

Pour lui, lorsqu'on quitte le champ du dialogue pour les injures, on ferme la porte au dialogue. «*Lorsqu'on est leader politique, on ne doit pas manier l'injure comme l'élément du débat politique*», a-t-il poursuivi. Par conséquent, il a écarté toute idée de se rapprocher de l'opposition radicale dont les responsables ne se font pas, selon lui, «*respecter*», car ils se servent de l'injure comme élément fondamental du débat politique. «*Nous n'irons pas les voir, mais soyez persuadés qu'ils participeront aux prochaines élections, puisqu'ils ont montré leur incohérence du point de vue méthodologique de la démarche. Ils critiquent, injurient et profitent du cadre que vous avez obtenu, pour pouvoir avoir des conseillers et peut-être plus tard des sénateurs. Tenez! Il n'y a que les mauvais élèves qui font beaucoup de bruit en classe*», a-t-il souligné.

S'agissant des garanties quant à l'application, par le gouvernement, des recommandations de Dolisie, le président du P.r.l s'en tient à la parole donnée. «*Je ne suspecte pas l'autre qui est en négociation avec moi. La garantie que nous avons, c'est la bonne foi des interlocuteurs. Je suis persuadé que le gouvernement et sa majorité respectent la déclaration solennelle que nous avons, tous, signée à Dolisie. Le peuple nous prendra à témoin*». Nick Fylla justifie sa participation à la concertation de Dolisie par le souci de créer les conditions, afin que les trois recommandations d'Ewo qui n'étaient pas encore appliquées soient mises en exécution, à savoir le recensement administratif spécial, la permanence de la Conel et l'introduction progressive du bulletin unique.

Cyr Arnel YABBAT-NGO



**PROMO AIRTEL «SMS EN OR»**

**Un abonné de Pointe-Noire, Monsieur Ould-Mamady Ould-Souleymane Abass, grand gagnant de la promo SMS en Or**

A titre de rappel, SMS EN OR est un jeu interactif permettant aux participants de récolter des points par les trois moyens ci dessous:

- Envoyer par SMS le mot Or au 1022 (Cout: 200F)
- Recharger son compte en crédit de communication avec tous types de Recharges.
- Faire tous types de transactions Airtel Money...

La promotion SMS EN OR a permis aux abonnés de Airtel Congo de gagner de nombreux lots. Car chaque jour, près de 200 gagnants selon la position occupée dans le jeu y bénéficiaient.

L'une des astuces était que, plus vous envoyiez des sms, plus vous augmentiez vos chances de gagner jusqu'à un million de FCFA, en Airtel Money. A la fin du Jeu, celui qui accumulerait le plus grand nombre de points par SMS envoyés, devait gagner la SUZUKI Grand Vitara.



*Le gagnant de 5 000 000 de F. CFA, à gauche, recevant un chèque symbolique.*



*La Suzuki Grand Vitara 4x4*

Parmi le top gagnant des lots de cinq millions (5 000 000 FCFA), tirés au sort aléatoirement, notamment:

- Monsieur NGANGA Naudin, habitant de Brazzaville: Tel: 05 367 33 17
- Mademoiselle Honorine TCHIKAYA, à Pointe-Noire: Tel: 05 568 08 67

A l'issue du tirage au sort, le 12/03/2013, en direct sur le plateau de télévision de la DRTV, une des chaînes privées de la place, la SUZUKI grand VITARA du jeu gagnant SMS en Or a été gagnée par Monsieur OULD-MAMADY OULD-Souleymane ABASS, habitant la ville Océane de Pointe- Noire.

La remise officielle du véhicule est prévue pour le vendredi 19 Avril 2013, à Pointe-Noire.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter notre service clientèle, au 121.

Ministère de l'enseignement supérieur

## Faire de l'université, le moteur du développement économique national

Le ministre de l'enseignement supérieur, Georges Moyen, a procédé, mardi 16 avril 2013, au lancement des travaux du comité préparatoire sur la concertation nationale de la politique générale de l'enseignement supérieur. C'était à l'auditorium de la grande bibliothèque universitaire, en présence d'Armand Moyi-Koua, recteur de l'Université Marien Nguabi. L'objectif est de cerner le mal qui gangrène l'enseignement supérieur et d'en proposer des solutions idoines, à travers un projet de document sur la politique générale de l'enseignement supérieur.

**P**our le ministre Georges Moyen, leur action au service de l'enseignement supérieur doit tendre vers des performances de plus en plus améliorées et visibles. Car, «le contexte national de notre pays s'y prête à plus d'un titre», a-t-il dit.

Fort des objectifs fixés dans le plan national de développement 2012-2013, en matière d'enseignement supérieur, le ministre Moyen estime qu'il revient aux universitaires, de former des cadres de haut niveau, capables d'impulser le développement du pays. Pour ce faire, «un travail des offres de formation aux évolutions de la société et du marché de l'emploi devient presque une exigence axiologique. Ce qui, à coup sûr, permettra le développement sectoriel devant soutenir la croissance économique, en vue de l'atteinte de l'émergence du Congo d'ici à l'horizon 2025».

Selon Georges Moyen, «une telle ambition exige l'accroissement des offres de formation, l'amélioration de la qualité ainsi que le rendement de l'enseignement supérieur. Tel est, en tous les cas, l'esprit des textes sur les grandes orientations



Georges Moyen.

pour l'enseignement supérieur». Par ailleurs, le ministre de l'enseignement supérieur a réitéré son vœu exprimé lors de la cérémonie de présentation de vœux, en janvier 2013, sur une réflexion nationale sur le système d'enseignement supérieur. «Il s'agit d'un grand chantier dans lequel j'invite chacun de nous à apporter sa pierre à l'édifice de l'enseignement supérieur qui, construit il y a quel-



ques décennies, mérite d'être retouché, afin qu'il soit en mesure de satisfaire les besoins de la communauté», a-t-il souligné.

C'est pourquoi, l'élite académique, réunie à la grande bibliothèque universitaire, va cerner le mal qui gangrène l'enseignement supérieur et d'en proposer des solutions idoines qui permettront de disposer, à court et moyen terme, d'un projet de document sur la politique générale de l'enseignement supérieur. «Votre présence, ici, est un gage de la confiance que je place dans les cadres de notre département et aussi de notre engagement résolument au service de l'évolution en général et de l'enseignement supérieur en particulier», a lancé Georges Moyen.

Le ministre a expliqué que l'enseignement supérieur est le

moteur du développement des sociétés modernes. A ce titre, l'université joue, selon lui, désormais un rôle d'acteur économique. «Parce que nous traversons une période de transition dans laquelle les perceptions évoluent, la place de l'université doit être redéfinie pour les universitaires. En ce sens, on attend de plus en plus des universités et donc de l'enseignement supérieur, qu'elles soient des moteurs du développement économique local, qu'elle favorise le transfert de technologie. Cela signifie que les universités doivent privilégier des champs de recherche pertinents pour l'économie locale et réfléchir à une diffusion efficace des résultats», a-t-il fait savoir.

Cyr Armel YABBAT-NGO

D.d.c (Dynamique pour le développement du Congo)

## Armand Mpourou estime qu'il sera difficile d'appliquer les conclusions de Dolisie

Le président de la D.d.c (Dynamique pour le développement du Congo), parti indépendant, Armand Mpourou, a animé, samedi 30 mars 2013, au siège de son parti, à Moungali (Brazzaville), un point de presse, au cours duquel il a abordé les préoccupations liées à la vie politique nationale, notamment les recommandations de la concertation politique nationale de Dolisie. Pour le président de la D.d.c, les conclusions de cette concertation seront difficiles à appliquer, parce qu'il faudrait un maximum de temps pour résoudre un certain nombre de points, comme le recensement administratif spécial. Avec le report des élections, que deviendront les conseils départementaux qui sont déjà à la fin de leur mandat? Se demande-t-il?

**L**e point de presse d'Armand Mpourou a été motivé par le fait que la D.d.c est un parti qui a pris une option sérieuse de contribuer au débat national, sur les questions d'intérêt général. Le président de la D.d.c a démarré sa communication par un bref rappel historique. «Après 22 ans de multipartisme au Congo-Brazzaville, le bilan de la démocratie reste, encore, très désastreux, à cause de l'acteur politique congolais qui n'est qu'un agent marketing et non consommateur de ce produit. Le peuple ignorant de son destin politique en 1991, s'est vu être entraîné par la politique à accepter la démocratie qui, aujourd'hui, pour ces mêmes acteurs politiques, reste une pilule très amère à avaler», explique-t-il.

Armand Mpourou estime que son parti, la D.d.c, dans son déterminisme d'égalitarisme et de collectivisme, veut, au nom du peuple congolais et de l'intérêt général, ramener tous les acteurs politiques, toutes obédiences confondues, à faire preuve de patriotisme dans tou-

tes leurs activités politiques, de ne penser d'abord qu'à l'intérêt général, car selon lui, la démocratie, c'est «le pouvoir du peuple pour le peuple et par le peuple» (Cf. article 2 de la constitution).

S'agissant des conclusions de la concertation politique nationale de Dolisie, le leader de la D.d.c a démontré que certains points contenus dans ces conclusions ne sont pas réalistes, au regard du temps qu'il faut pour leur application. Il a pris le cas du recensement administratif spécial. Cette opération est coûteuse et prend beaucoup de temps. Or, les élections locales doivent se tenir, en principe au mois de juin prochain au plus tard. Cela ne donne pas, réellement, le temps d'organiser ce recensement. Par ailleurs, si les élections sont reportées, cela risque de créer un vide dans les conseils départementaux et communaux, dont les mandats s'achèvent bientôt. Au regard de la constitution du 20 janvier 2002, il n'y a pas de raison de reporter les élections, puisqu'il n'y a pas eu de cas de force majeure. «Ce



Armand Mpourou (au milieu).

qui laisse les gens sur leur soif, c'est que les recommandations, une fois devenues des décisions, doivent permettre de fixer la date exacte du report des élections locales. Etant entendu que lorsqu'on reporte, il y a un vide juridique que l'on crée. Les conseils départementaux existants ont un délai, selon la constitution. Maintenant, après cette date, que deviendront ces conseils départementaux?», s'est-il interrogé. En ce qui concerne l'introduction progressive, dans la législation nationale, de l'usage du bulletin unique, Armand Mpourou a présenté les mêmes inquiétudes. Car, ce changement suppose de revoir la loi électorale. Ce qui n'est pas possible avant les élections locales.

Armand Mpourou, qui a jeté son dévolu sur les questions d'intérêt général a fait, aussi, re-

marquer que les participants à la concertation de Dolisie sont restés indifférents aux problèmes du peuple, comme dans l'enseignement. «Quand nous disons que ni les états généraux prônés par l'opposition, ni le dialogue défendu par la majorité, ne constitue des réponses aux problèmes du peuple, car chaque camp travaille pour ses propres intérêts et non pour le peuple. Et quand, ils étaient en concertation à Dolisie, personne n'a levé son petit doigt pour parler de la grève des enseignants. Ils ont, plutôt, privilégié les frais de campagne des partis, pendant les élections», a-t-il déclaré. Plus que jamais, Armand Mpourou s'érige en défenseur de la cause du peuple.

Pascal-Azad DOKO

Première conférence internationale sur la descendance esclave en Angola

## Marie-Jeanne Kouloumbou a exposé sur les pistes caravanières au Congo

Présidente de l'A.mb.k (Association Mbanza-Kongo), Marie-Jeanne Kouloumbou a pris part à la première conférence internationale sur la descendance esclave, qui s'est tenue, à Luanda, en République Populaire d'Angola, du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2013. De retour au pays, elle a fait, mardi 9 avril dernier, une restitution de cette conférence où elle a présenté une communication qui a porté sur «les pistes caravanières de la République du Congo». En dehors de la restitution, elle a aussi parlé des activités de son association qui vient, également, de publier un livre chez L'Harmattan, sur les valeurs Kongo, spécialités et universalités. La première conférence internationale de Luanda sur la descendance esclave s'est inscrite, dans le cadre de la commémoration de la date du 25 mars, retenue comme journée internationale des victimes de l'esclavage et du trafic transatlantique, initiée par l'O.n.u.



Marie-Jeanne Kouloumbou montrant aux journalistes, le livre que vient de publier son association.



Dans son exposé, la présidente l'Association Mbanza-Kongo a indiqué que la première conférence sur la descendance esclave a regroupé une trentaine de spécialistes tels que des historiens et des anthropologues, venus des pays comme l'Argentine, le Bénin, le Brésil, le Cap-Vert, les deux Congo, Cuba, Djibouti, les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Gabon, la Mauritanie, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé et Principe, le Sénégal et le Venezuela. Ils ont abordé la problématique des questions relatives à l'esclavage, qui a porté atteinte aux droits de l'homme durant plusieurs siècles. C'est au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle que l'esclavage a été, progressivement, aboli (1848 en France; 1865 aux Etats-Unis, 1888 au Brésil). L'abolition de l'esclavage est une conquête fondamentale dans l'application du principe d'égalité entre tous les êtres humains.

A cet effet, les participants ont suivi plusieurs exposés ponctués par des ateliers avec pour thèmes: les questions relatives aux traditions bantou et aux pratiques esclavagistes; les particularités de la descendance esclave chez les Benguelas et Cabindas; les destins historiques des «Revenus» afro-brésiliens en Angola; les lignages de descendance esclavage le long des pistes caravanières au Congo de la rive droite et la filiation «servical», principalement angolaise, à Sao-Tomé Principe; la composante esclave, fondatrice des villes telles que Libreville (Gabon), Cidade Velha (Cap Vert); les «réintégrés» afro-brésiliens et la lutte du nationaliste dans l'ancienne côte des esclaves; les changements de statut des populations *haalpulaar* en Mauritanie et le legs humain de la longue pratique esclavagiste sur la côte swahili.

Pointe-Noire, par le port de Loango, fut un grand carrefour dans la déportation des esclaves venus du Tchad, d'Angola, de la R.C.A et du Congo lui-même. Près de 12 millions d'esclaves furent embarqués, pour aller travailler dans les champs de cannes à sucre au Brésil, dans les Antilles, aux Etats-Unis d'Amérique, en France et partout ailleurs.

A Luanda, l'A.mb.k a lancé un message qui se résume en quatre points: invite aux gouvernements afin qu'ils accordent une place de choix à l'éducation, à la formation et à la culture pour mieux asseoir la fondation culturelle et historique de nos pays; exploiter toutes les facettes des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour mieux en parler; renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les pays ayant été victimes ou ayant bénéficié du trafic des esclaves; enrichir les liens de familles et de solidarité entre les populations au-delà des frontières. Signalons que cette conférence internationale a été organisée par la Fondation angolaise pour la solidarité sociale et le développement, avec l'appui de diverses entités nationales, privées ou parapubliques, et le concours du Projet de l'Unesco, «la route de l'esclave».

Dans le cadre des activités de son association, la présidente a présenté le deuxième livre publié par son association qui a pour titre: «Les valeurs Kongo, spécialités et universalités», édité chez L'Harmattan. Ce livre fait suite au colloque international organisé par l'A.mb.k, en novembre 2010. Marie-Jeanne Kouloumbou a fait également, savoir qu'avec le Ciciba (Centre international de civilisation bantou), dont le siège est à Libreville, son association va publier un livre sur les proverbes Kongo illustrés.

Pascal NGALIBO-YALA & Lydie BATANTOU

**Alerte à Mfilou, après le rapt d'un nourrisson**

Une femme adulte inconnue était activement recherchée, lundi 15 avril 2013, partout à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, après le rapt d'un nourrisson de neuf mois au marché P.K. La voleuse présumée feignait de présenter un état de fatigue généralisée et était assise à même le sol, dans un coin du marché. Quand la mère du nourrisson s'est approchée d'elle, celle-ci l'a priée de l'aider à faire le marché. Prise de pitié, cette dernière lui a laissé la garde de son bébé et s'est empressée à faire les achats. Malheureusement, à son retour, elle n'a trouvé ni la femme adulte, ni son nourrisson. Il ne lui restait plus qu'à donner le signalement de la voleuse. Le bébé n'aurait pas encore été retrouvé.

**Une décharge publique prospère sur les vétivers du ravin de Casis**

Les vétivers et les ordures ménagères se disputent l'espace de l'ex-ravin Casis, au quartier Massengo, dans le neuvième arrondissement Djiri. Ces vétivers ont été plantés pour éviter les érosions dans ledit quartier, mais des inciviques vont y déverser des immondices, qui s'accumulent partout. Si l'on ne prend garde, ces vétivers seront totalement ensevelis par ces ordures ménagères et l'érosion reprendra.

**Une femme enceinte renversée par une moto à Moukondo**

Si la compagnie de circulation routière n'ouvre pas les yeux, pour freiner l'ardeur des conducteurs des motos Djakarta de rouler à vie allure, les accidents provoqués par ces derniers iront croissants. Au début de cette semaine, la circulation a été perturbée sur la route reliant l'arrondissement 7 Mfilou et le quartier Moukondo, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville. Une femme, enceinte de plusieurs mois, a été renversée par une moto Djakarta et projetée à quelques mètres du lieu où on l'a fauchée. L'excès de vitesse est à l'origine de cet accident. La dame traversait la voie goudronnée au niveau du passage clouté, quand elle a été fauchée. La victime, se plaignant de douleurs au dos, a été transportée dans un centre sanitaire.

**A Ouesso, le phénomène Katakata, également!**

Alors qu'elle travaillait dans ses champs d'arachide, à Ouesso, département de la Sangha, une femme a été grièvement blessée, vendredi 12 avril 2013, par un inconnu qui s'est jeté sur elle et lui a asséné un morceau de bois à la tête. Ayant perdu connaissance, elle n'a dû son salut qu'à l'appel au secours lancé par sa camarade, qui se trouvait non loin des lieux. Evacuée à Brazzaville, elle est admise au service des urgences pour des soins. Comme quoi, le phénomène Katakata touche aussi l'hinterland.

**Une femme échappe de la gueule d'un caïman dans une piscine privée à Brazzaville**

Une femme de ménage, qui a requis l'anonymat, affirme avoir échappé, récemment, de la gueule d'un caïman, au domicile de sa patronne, qui serait célibataire. La victime n'a pas voulu indiquer le quartier où la scène s'est passée. Elle était au bord de la piscine, quand elle a vu un mouvement de tourbillon et le caïman. Se précipitant dans la maison, elle a expliqué la scène à son employeuse, mais cette dernière lui a demandé de ne rien craindre. Depuis ce jour-là, elle a renoncé à son emploi. Y a-t-il des citadins à Brazzaville qui élèvent des bêtes sauvages chez eux?

**Vols répétés dans une boutique à Ouenzé**

Une boutique d'alimentation, située au 144 de la rue Bonga, au croisement avec l'avenue Reine Ngalifourou, à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, a été visitée par des voleurs, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 avril 2013. Le propriétaire n'a eu qu'à constater les pertes. Les voleurs ont défoncé la porte métallique et emporté de l'argent ainsi que de la marchandise. Ce n'est pas la première fois que cette boutique est l'objet de vols. La police a fait le constat d'usage, mais réussira-t-elle à mettre la main sur les malfaiteurs?

**Mort subite d'un footballeur à Bacongo!**

La trentaine pas encore révolue, Dieu-le-Veut était footballeur dans une équipe d'élite de Brazzaville. Il est subitement mort, l'après-midi du vendredi 5 avril 2013, au cours d'un match entre jeunes du quartier, au Stade Dzabana Jadot, ex-Yougos, situé derrière la faculté de droit, à Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale congolaise. Il semble qu'il a été victime de problèmes cardiaques. En tout cas, ses amis l'ont vu s'effondrer. Ils se sont précipités vers lui, mais leurs efforts de le réanimer étaient vains.

**Téléphonie mobile**

**Après les perturbations constatées, M.t.n et Airtel Congo promettent un retour rapide à la normale de leurs réseaux**

Suite aux perturbations constatées ces derniers temps, dans les réseaux de téléphonie mobile M.t.n et Airtel, le ministre des postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla, s'est entretenu, lundi 14 avril 2013, avec le directeur général de M.t.n Congo, Freddy Tchala, et le représentant d'Airtel Congo. Ils ont fait le constat de savoir ce qu'il en est et de regarder de quelle manière rétablir la confiance des abonnés. Dans ce même élan, le directeur des réseaux et des services de communications électroniques de l'A.r.p.c.e, Ndé Sandé, a eu une séance de travail, le vendredi 12 avril 2013, au siège de ladite agence, avec le directeur général de M.t.n Congo. Il ressort de ces deux réunions que les perturbations sont dues au passage de l'ensemble du système des opérateurs à la 3 G (troisième génération de normes de téléphonie mobile permettant des débits plus rapides) et de l'arrivée imminente de la fibre optique. Les deux sociétés de téléphonie mobile ont rassuré les autorités congolaises de la reprise normale de la qualité de leurs réseaux respectifs.



Les responsables de M.t.n et Airtel.

Pour le ministre Thierry Lézin Mougalla, les distorsions des réseaux M.t.n et Airtel seront résolues dans peu de temps. «Je tiens à rassurer l'opinion qu'il n'y a pas un problème télécom au Congo. Mais, simplement, quelque chose de positif. C'est le passage de l'ensemble du système des opérateurs à la 3G et l'arrivée imminente de la fibre optique. C'est ce petit temps intérieur entre ce qui était et ce qui sera demain qui explique cette petite perturbation», a-t-il expliqué.



Thierry Lézin Mougalla.

Dans le passage à la 3G, le rôle de l'Etat est de se rassurer que le temps de perturbations sera le plus court. «Nous avons conclu que le régulateur, qui suit l'affaire depuis le début, va renforcer sa surveillance et sa coopération avec les opérateurs, pour que, dans les prochains jours, nous puissions avoir les solutions», a dit le ministre Mougalla. De son côté, l'A.r.p.c.e avait

aussi amorcé une telle démarche avec les deux principaux opérateurs de téléphonie mobile au Congo. Ainsi, à l'issue d'une réunion avec le directeur général de M.t.n Congo, le 12 avril 2013, Ndé Sandé, directeur des réseaux et des services des communications électroniques

à l'agence de régulation, avait rappelé que la qualité du réseau et des services rendus aux usagers n'est pas une option, mais une obligation. En effet, depuis quelques temps, le réseau M.t.n connaît des perturbations qui se sont installées dans la durée. «Il était de notre responsabilité d'avoir cet entretien avec le directeur général de M.t.n, afin qu'il nous situe sur les problèmes qu'ils rencontrent pendant la migration de leur réseau qui passe de la deuxième à la 3G», avait-il déclaré. Selon lui, M.t.n Congo avait promis de remettre à l'A.r.p.c.e le chronogramme des actions qu'elle entend mener, pour permettre à l'agence de régulation de faire son travail de contrôle.

Conscient du désagrément causé, Freddy Tchala a rassuré les abonnés que le problème de hors ligne a été résolu et d'ici une semaine, tout sera réglé, y compris les perturbations de réseaux et des services des communications électroniques.

pour les perturbations, mais, si on veut être capable d'arrimer le marché congolais, nous vous garantissons que l'ayant fait et en travaillant dessus, nous saurons reconquérir la confiance que nous avons à nos abonnés, en leur délivrant un réseau de transformation, qui puisse permettre aux Congolais de vivre les multimédias», a-t-il dit.

Il faut dire que la troisième génération de normes de téléphonie mobile est une nouvelle technologie qui renforce la fonctionnalité multimédia, le haut débit mobile et surtout l'accès facile à l'Internet. C'est pourquoi la société M.t.n Congo a fait le choix de déployer les services 3G, un programme de transformation complète, pour faire rentrer ses usagers dans le nouveau monde multimédia.

Bedèle EBITA et Jessica KINANI Stagiaires

**Vie en société**

**Des femmes parajuristes libèrent la parole contre les violeurs**

Informées sur leurs droits par une O.s.c (Organisation de la société civile) de Brazzaville, des femmes parajuristes transmettent, à leur tour, les connaissances acquises à d'autres femmes de différents milieux sociaux. Objectif: dénoncer à la police ou aux cliniques juridiques les viols et violences dont les femmes sont victimes chez elles, dans leurs quartiers, etc.

«Le viol est un problème réel dans plusieurs familles, mais les victimes ont encore du mal à dénoncer leurs tortionnaires. Il faut en parler, pour trouver des solutions!», lance maman Pauline, présidente de l'Association 61/62, affiliée au parti politique le Mar (Mouvement action et renouveau). Elle s'adresse ainsi à une vingtaine de femmes avec lesquelles elle débat des violences sexuelles. Cette scène s'est déroulée au quartier Mpila, à Brazzaville, fin janvier dernier. Maman Pauline est parmi la cinquantaine de femmes parajuristes formées, en décembre 2012, par le C.j.j (Comptoir juridique junior), une association d'appui au droit. A leur tour, ces dernières informent d'autres femmes.

Esther, une des participantes au débat de Mpila, souligne: «C'est la première fois que je discute de ce sujet, souvent considéré comme tabou. Cela m'éclaire!». De son côté, Angela, étudiante en droit, affirme avoir «pris connaissance des lois qui protègent la femme. Nous saurons, désormais, comment agir!». Martine, mère de quatre enfants, avoue quant à elle: «La femme congolaise méconnaît ses droits et ne sait

pas auprès de qui s'adresser, quand elle est violente. Il faut beaucoup l'informer!». Pourtant, à ce jour, aucun député ne fait de cette question une préoccupation à l'hémicycle. Rappelons que les articles 332 et 333 du code pénal sanctionnent le viol de 10 à 30 ans de prison et d'une amende allant de 4.000 à 1 million de francs Cfa. La victime doit d'abord se rendre à la police ou à la gendarmerie, pour porter plainte, puis son dossier est transféré chez le procureur de la République, au Tribunal de grande instance. De même, la victime peut saisir les cliniques juridiques. Ces dernières vérifient les éléments de preuves et aident la personne à rédiger la plainte, puis transmettent le dossier au procureur de la République.

**«Faire de la femme une actrice»**

Former des femmes parajuristes représente une première pour le C.j.j. Lilian Barros, secrétaire permanent de cette association, se félicite des résultats obtenus par les apprenantes formées fin 2012: «Nous avons reçu 18 cas de viols

orientés par elles! Nous avons aidé les victimes à rédiger leurs plaintes et à les déposer auprès du procureur». Plaintes qui suivent actuellement leur cours au tribunal.

Certaines autorités adhèrent à l'initiative des O.s.c. Jeanne Maloumbi, inspectrice à l'inspection générale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, estime que bon nombre de «femmes sont violées et subissent souvent des violences domestiques. Notre rôle est de remonter ces cas au C.j.j, afin que les victimes bénéficient d'une assistance juridique».

Pour sa part, Issami Costelie, directrice à la formation qualifiante, membre de la Cadd (Convention d'action du développement et de la démocratie), pense que pour «combattre le viol, il faut d'abord que la femme sache réellement qui elle est et son rôle dans le foyer». Toujours aussi motivée, Peguy Mouanda, diplomate formée elle aussi en décembre dernier et qui a fait, depuis, des restitutions à des collègues du Ministère des affaires étrangères, précise: «Nos ennemis ne sont pas les hommes. Nous devons agir au niveau de toute la société. Nous voulons faire de la femme une actrice. Nous avons été formées pour aller travailler avec toutes les couches sociales».

**Violeurs: membres de la**

**famille ou voisins**

De son côté, Azur Développement assiste, depuis 2009, les victimes, en leur achetant les médicaments ou en leur assurant un appui psychologique. Leticia Okombi, assistante aux programmes dans cette association, explique: «Nous les référons, ensuite, à l'Observatoire congolais des droits de l'homme (O.c.d.h), pour l'assistance juridique. Les victimes sont en majorité des adolescentes et leurs violeurs principalement des civils, pour certains membres de la famille ou des voisins...».

Selon le Dr Samba, psychologue à l'unité de lutte contre les violences sexuelles de l'hôpital de Makélékélé, sur 10 victimes, seules 4 reviennent pour un suivi psychologique. Elles sont pourtant nombreuses à avoir besoin de soutien moral... Ainsi, au sein de cette unité, entre 2010 et 2012, le Dr Samba a dénombré 542 viols et incestes!

Pour Lilian Barros, la meilleure chance de prévenir ces violences est de permettre aux Congolais en général et aux Congolaises en particulier d'en prendre conscience, de dénoncer leurs auteurs et de se former aux questions juridiques. Autant de précieux outils pour résister à ces actes inhumains.

Jean Thibaut NGOYI (CRP/Syfia)

**Thierry Lézin Mougalla, président du comité de suivi de la municipalisation accélérée de la Lékoumou**

## «J'ai une éducation qui m'amène à ne pas m'imposer quand je ne suis pas invité»

En 2014, le département de la Lékoumou abritera les festivités marquant le 54<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale. D'ores et déjà, les cadres de cette localité s'activent pour la réussite de cet événement. Parmi eux, le ministre Thierry Lézin Mougalla, désigné en février 2013, par les autorités locales, en présence des cadres locaux, comme président du comité de suivi de la future municipalisation accélérée. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'intéressé a salué l'initiative des parlementaires de la Lékoumou qui se sont constitués en collectif, en vue d'exercer un contrôle parlementaire sur la municipalisation accélérée. Par ailleurs, il a appelé les siens à l'unité et au dépassement de soi. «Ce qui nous unit est plus important que les petites incompréhensions sur des choses qui, à mon sens, doivent être mises de côté face au grand défi de la satisfaction des besoins des populations», a-t-il déclaré.

Après avoir salué le choix fait par le président Denis Sassou Nguesso, porté sur la Lékoumou pour abriter les festivités de l'indépendance en 2014, le ministre Thierry Lézin Mougalla a balayé d'un revers de la main l'hypothèse d'un quelconque conflit de leadership entre les cadres de la Lékoumou. Allusion faite à l'initiative des parlementaires de ce département qui se sont constitués récemment en un collectif, en vue d'exercer un contrôle sur la municipalisation future de la Lékoumou. Pour lui, il est légitime que les parlementaires décident de s'organiser pour suivre les efforts du gouvernement, pour le compte de leurs chambres respectives sur la base des dispositions de la constitution et des règlements intérieurs de l'assemblée et du sénat. Il ajoute que ces parlementaires auront alors, quand les projets auront démarré à l'initiative de l'Etat, à rendre compte de leurs constatations à chacune des institutions du Parlement.

Pour Thierry Mougalla, les parlementaires, comme un certain nombre de cadres originaires, élus et non élus, cadres politiques et administratifs, auront naturellement vocation à intégrer le comité de suivi lorsque celui-ci sera constitué. «Il n'y a donc pas conflit, simplement niveau et différence de nature. Le futur comité de suivi rassemblera tous les cadres, sans exclusive particulière, élus et autres», a affirmé le député élu de

la deuxième circonscription de Sibiti.

Faisant la distinction entre les deux structures, le ministre a précisé que le collectif des parlementaires a vocation à voir ses membres intégrer le comité de suivi, tel que, selon lui, «la procédure et la jurisprudence qui se sont mises en place depuis quelques temps nous l'ont appris».

Fort de cela, à la question de savoir pourquoi il n'avait pas été invité à la réunion des parlementaires, l'orateur a répondu : «J'ai une éducation qui m'amène à ne pas m'imposer quand je ne suis pas invité. Et puis, lorsque le député siègeant à ma place, l'Honorable André Mbou, m'a demandé la conduite à tenir lorsqu'il a été contacté par les autres parlementaires, il a reçu de ma part le conseil d'assister à la réunion de ses collègues élus de la Lékoumou.»

Serein, Thierry Lézin Mougalla a fait savoir qu'il ne s'est pas autoproclamé président du comité de suivi, loin s'en faut. «Dans le cadre de mes rencontres régulières avec les populations, j'ai été informé, courant février dernier, à Sibiti, par les autorités locales, au moment où j'organisais là bas une rencontre citoyenne sur le sujet de la municipalisation accélérée, qu'elles avaient décidé, pour des raisons pratiques, de désigner le seul membre du gouvernement originaire de la Lékoumou, à la tête du comité de suivi de la future municipalisation. Cette décision a été acclamée par les cadres locaux

Thierry Lézin Mougalla.



présents à la rencontre citoyenne. Les autorités locales m'ont alors transmis un projet de liste des cadres présentés par elles comme devant faire partie du futur comité de suivi. Il ressort d'ailleurs de cette liste que les autorités locales ont présélectionné les cadres de toutes obédiences politiques, majorité et opposition, les cadres évoluant dans des institutions d'Etat comme dans l'administration nationale, ainsi que ceux originaires de l'ensemble des districts de la Lékoumou, vivant sur place ou ailleurs dans le pays. Je me propose d'y ajouter des originaires de notre département vivant à l'étranger, parce que la problématique de la municipalisation accélérée les concerne également. Ainsi complété, le comité de suivi regroupera les cadres politico-administratifs de la Lékoumou dans leur diversité».

Selon lui, «le comité de suivi ne fera qu'accompagner l'Etat dans son effort de mise en œuvre de la municipalisation accélérée. Pour nous, cet accompagnement doit se faire avec toutes les filles et tous les fils du département et pas seulement avec les professionnels de la politique que nous sommes». S'agissant de la stratégie à mettre en place pour la réussite de cet événement, Thierry Lézin

Mougalla a parlé de la nécessaire unité des cadres qui doivent accompagner l'Etat. «Il ne faut pas oublier que l'ensemble de la République va nous regarder. Lors de Sibiti 2014, nous recevrons tous les corps constitués, avec à leur tête, le chef de l'Etat, ainsi que, très probablement, des chefs d'Etat étrangers invités à ces festivités. Nous devons nous montrer dignes de l'honneur qui est fait à notre département».

Face à un tel enjeu, l'orateur a estimé qu'il convenait d'être rigoureux, ouverts et unis. «Les choses qui nous paraissent un peu secondaires doivent être mises de côté, face au grand défi de la satisfaction des attentes des populations. J'invite l'ensemble des cadres de la Lékoumou à se mettre en ordre de marche, à fédérer leurs énergies et à laisser de côté les querelles d'ego et de leadership. Une session inaugurale du comité de suivi aura lieu au début du mois de mai, pour définir un chronogramme d'activités et un planning des contacts à initier. Les invitations vont être bientôt adressées aux intéressés», a-t-il renchéri.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**Afritac-centre**

## Vers l'impôt et contrôle fiscal dans le secteur des ressources naturelles

L'Afritac-centre (Centre régional d'assistance technique) du F.m.i pour l'Afrique centrale a organisé, en partenariat avec la direction générale des impôts et des domaines, du 8 au 10 avril 2013, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville, la deuxième session du groupe de travail sous-régional, sur la gestion et le contrôle fiscal du secteur des ressources naturelles en Afrique centrale. Cette session a permis de peaufiner l'ébauche de la matrice sur la gestion et le contrôle fiscal des ressources naturelles dans l'espace sous-régional de l'Afrique centrale.



Photo de famille à l'ouverture des travaux.

Après la deuxième session du groupe de travail d'Afritac-centre, la matrice sur la gestion et le contrôle fiscal des ressources naturelles dans l'espace sous-régional de l'Afrique centrale sera soumise à la validation des directeurs généraux des administrations fiscales des pays concernés, avant d'être publiée.

La deuxième session du groupe de travail a regroupé plus d'une vingtaine d'experts venus du Burundi, du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la République Démocratique du Congo et du Tchad. Seule, la République Centrafricaine était absente.

Il faut dire que ces pays font face à des difficultés, pour mobiliser les recettes fiscales dues par les opérateurs économiques du secteur des ressources naturelles, dans un contexte d'intégration régionale et de libération des échanges. Afritac-centre a reconnu que le poids des ressources naturelles dans l'économie des pays membres est incontestable. Mais, il est, tout aussi, incontestable que la contribution de ce secteur aux ressources fiscales de la région demeure, à ce jour, relativement faible, au regard de son potentiel estimé.

Fort de ce constat, la deuxième session, intervenue après celles de Kinshasa, en RDC, et Libreville au Gabon, a permis de construire la première monographie régionale sur le contrôle fiscal des entreprises relevant du secteur des ressources naturelles, intitulée: «Programmation et préparation d'une vérification de comptabilité dans une entreprise pétrolière, minière et forestière».

Placé sous la présidence de la République Démocratique du Congo, le groupe de travail a pour mission de mettre en place des instruments susceptibles de faciliter la gestion et le contrôle des déclarations souscrites par les entreprises qui exploitent les ressources naturelles, particulièrement celles qualifiées de non renouvelables, à savoir les substances minérales, forestières et d'hydrocarbures.

Depuis sa création, à l'issue de la session du mois de mars 2012, à Kinshasa, le groupe de travail, dans la première phase de ses missions, a pu élaborer une ébauche de la matrice des données des ressources naturelles de l'Afrique centrale. Cette matrice peut servir de référentiel dans les études et des administrations, pour mieux apprécier, de manière objective, la rentabilité en termes de recettes fiscales. A cela s'ajoute le rendement des services de gestion et de contrôle à combattre la fraude fiscale.

Signalons que les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette session se sont déroulées sous l'égide de François Bossolo, directeur des études et de la prévision des impôts, à la direction générale des impôts et des domaines, en présence de Joachim Mayenda Makuala, président du groupe de travail et René Ossa, conseiller régional résident en administration fiscale et douanière à l'Afritac-centre.

Philippe BANZ

Vient de paraître aux Editions L'Harmattan Paris

## «Denis Sassou Nguesso: stratégie politique et repères essentiels» de Joseph Bitala-Bitemo

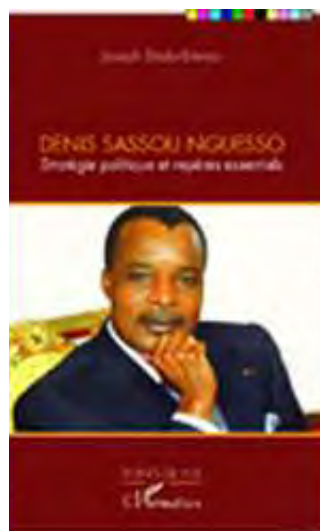
Dans bon nombre des pays africains, la communication officielle est souvent réduite aux reportages et aux documentaires radiotélévisés dans la presse publique et privée. Le Congo Brazzaville n'en fait pas exception. Les articles de presse, les tribunes et les livres ouverts sont l'apanage des journalistes grisés, peu respectueux de la déontologie, des professeurs de droit aux noirs desseins venus de loin, des conseillers de l'ombre, faiseurs de rois, des Machiavels tropicaux, si ce ne sont des fers de réquisitoires toujours à la recherche du sensationnel avec un sentiment lancinant d'imposture. Ils ne sont pas nombreux à mettre à la disposition de la société scientifique et savante des analyses adéquates.

Dans ce livre illustré de près de 200 pages, l'auteur, Joseph Bitala-Bitemo, associé depuis six ans à l'équipe de communication du chef de l'Etat congolais, tente de relever ce défi et de combler un vide. Observateur interne et témoin avisé des œuvres normatives et institutionnelles de l'Etat congolais

sous la magistrature suprême du président Denis Sassou Nguesso, son parcours, son engagement et ses actions, il s'est posé deux questions devant ce grand chantier: que dire ou faire de plus que personne ne sache déjà depuis 1979, année au cours de laquelle Denis Sassou Nguesso est arrivé au pouvoir? Quels sont les principaux repères qui restituent mieux l'image de l'homme qui préside aux destinées du Congo depuis près d'un quart de siècle?

En tentant de répondre à ces questions, l'auteur, conscient de son immersion dans un environnement politique et social chargé de violences et d'intrigues symboliques, a opté pour un cadre de travail et une grille de lecture combinant la sociologie politique et la stratégie afin que la maxime «gouverner, c'est parler» soit couplée à la nature de l'homme d'Etat qui parle.

L'auteur dégage le sens de ses discours et de ses actions en essayant de les placer dans leur contexte, en fonction des enjeux nationaux et internationaux auxquels le Congo Braz-



La couverture du livre.

zaville fait face. Le lecteur trouvera, au fil des pages, une analyse qui porte d'abord sur l'homme, artisan de la paix, ensuite sur ses discours et messages écrits ou parlés. Enfin l'auteur tente d'énumérer et d'analyser les actions de Denis Sassou Nguesso, sans passion ni caricature. Il restera à préciser les tenants et les



Joseph Bitala-Bitemo.

aboutissants du pari sur le futur qui sert de soubassements à la conclusion de cet ouvrage dont l'un des principaux objectifs est de susciter la réflexion et de provoquer le débat. Signalons que le livre sera disponible très prochainement aux Editions L'Harmattan Congo (Ex-Congo Pharmacie à Brazzaville).

### In Memoriam

**Marjorie NDEKO**  
20 avril 2011 – 20 avril 2013

Voici 2 ans que la mort a arraché, brutalement, à l'affection de ses parents, en France, Marjorie NDEKO, âgée de 29 ans. En cette date anniversaire, M. Serge NDEKO, directeur général des Hydrocarbures, Mme Gertrude NDEKO et toute la famille, prient tous ceux qui ont connu leur chère et tendre fille d'avoir une pensée pieuse pour elle. Marjorie, ton souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs.

Repose en paix !



ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA  
NOTAIRE  
05551-36-01 / 06 650-53-28/22281-07-42  
Brazzaville - République du Congo

## INSERTION LEGALE «JACKSON TRADING SERVICES»

«Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle»  
Au capital d'Un Million (1.000.000) de FCFA  
Siège social: 08, Quartier Makabandilou, Arrondissement 7 Mfilou, Brazzaville  
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, le vingt et un janvier deux mil treize, il a été constitué conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée: «JACKSON TRADING SERVICES», enregistrée à Brazzaville aux domaines et timbres de Baongo en date du trente janvier deux mil treize sous folio 030/13 N°219, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le n° RCCM CG / BZV / 13 B 4024 du six février deux mil treize.

La société présente les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «JACKSON TRADING SERVICES» SARL

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée

**Objet:**

La société a pour objet:  
- Commerce général, Import - Export;  
- Vente de véhicules d'occasion et neuf;  
- Prestations de services, fournitures de bureau;

- Alimentation, matériaux de construction;  
- Travaux de publicité.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires connexes ou annexes, susceptibles à en faciliter la réalisation, l'extension et le développement.

**Capital social:** Un million (1.000.000) de FCFA

**Gérance:** la société est gérée par Monsieur EYABA Rock Jackson

**Siège social:** 08, Quartier Makabandilou, Arrondissement 7 Mfilou, Brazzaville

**Durée de la société:** 99 ans

**R.C.C.M:** CG / BZV / 13 B 4024 du six février deux mil treize.

Maître Hortense MVINZOU LEMBA

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE  
OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
3, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Marché Plateau Centre-ville, vers ex Trésor, ex Hôtel de Police  
Boîte Postale 964/ Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/ E-mail: notaire\_galihen@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

## «TECNOLOGI@SARLU»

Société à Responsabilité Limitée  
Capital social: 6.307.437 Francs CFA  
Siège social: Brazzaville, Case 222, OCH, Mougali RCCM : 13 B 4204  
REPUBLIQUE DU CONGO

## INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 18 mars 2013, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 20 mars 2013, à la recette des impôts de Baongo, folio 52/1, numéro 745, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme juridique:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Dénomination sociale:** «TECNOLOGI@»;

**Siège social:** Brazzaville, case 222 OCH, Poto-Poto, République du Congo.

**Capital social:** Six Millions Trois Cent Sept Mille Quatre Cent Trente Sept (6.307.437) de Francs CFA, divisé en Mille Deux Soixante Un (1261) parts de Cinq Mille (5.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites.

**Objet social:** la société a pour objet tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:

- La fourniture de services de téléphonie sur internet;
- La fourniture d'accès sur internet;
- La vente du matériel et consommables informatiques et télécom;
- La presse spécialisée sur les Techniques de l'information et de la communication (TICS);
- La consultance en technologie de l'information et de la communication;
- L'importation et l'exportation de ces produits;

**Durée:** La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

**Apports en numéraire:** Par acte notarié portant déclaration de souscriptions et de versements reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, le 18 mars 2013 et enregistré le 20 mars 2013 à la recette des impôts de Baongo, folio 51/2, numéro 746, le souscripteur unique a libéré intégralement ses parts sociales.

**Gérance:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur ANDO-A-NGAKEGNI LI-AKOLI a été nommé en qualité de Gérant de la société pour une durée illimitée.

**Dépôt au Greffe:** Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 mars 2013, sous le numéro 1 3 DA 367.

**Immatriculation:** La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 29 mars 2013, sous le numéro 13 B 4204.

Pour insertion

Maître Henriette L. A. GALIBA  
Notaire

ETUDE Maître Anicet BALHOU  
Notaire

B.P: 4171 TELEPHONE (242) 0555744 10  
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr  
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303  
19, Avenue Charles DE GAULLE,  
Pointe-Noire REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS DE CESSIION DE PARTS SOCIALES ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes des résolutions Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire reçu en la forme authentique par le notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du vingt-cinq mars deux mil treize, sous le numéro 266, folio 038/5.

L'associé unique de la société FISH & FOOD, au capital de F.CFA 1.000.000, dont le siège est établi au quartier Wharf, à Pointe- Noire - République du Congo.

**A entre autres décisions:**

1/ - Agréé les cessions de parts sociales intervenues entre Madame Alina Lidia BARRAU WOJTYNOWSKI, avec Messieurs Henri BARRAU et Méyévi Holonou ADIGO.

2/ - Ensuite, les nouveaux associés ont résolu d'augmenter le capital social de Francs CFA UN MILLION à DIX MILLION de Francs Cfa (10.000.000) par création de nouvelles actions;

3/ - Enfin, il a été décidé de la transformation de la société FISH & FOOD en Société

Anonyme avec administrateur général;

Conséquemment aux modifications sus citées, les statuts de ladite société ont été refondus. Le tout de nouveau inscrit au RCCM sous le n° M213-2753

Pour avis

LE NOTAIRE



La CROIX ROUGE FRANCAISE recrute

## Un assistant à la coordination Finances

Pour son bureau de Brazzaville

**Objectifs principaux du poste**

1. En appui à la coordinatrice finances et en lien avec les administrateurs des projets avec lesquels il maintient un lien fonctionnel étroit, centralise et contrôle les comptabilités mensuelles et les demandes d'avance;
2. Participe à l'élaboration des budgets, à leur suivi ainsi qu'à la préparation des rapports financiers en lien avec les chefs des projets et la coordinatrice finances;
3. En appui à la coordinatrice finances, coordination logistique et en lien avec les administrateurs des projets, s'assure du bon suivi des contrats envers les tiers;
4. En appui au responsable des ressources humaines prépare la paie mensuel et les états de paiements des cotisations sociales et des impôts du personnel;

NB: Une fiche de poste avec détail des responsabilités et tâches est à récupérer au siège de la Croix Rouge Congolaise, au 8 rue Lucien Fourneau en face du Ministère de la Fonction Publique

**Conditions demandées:**

- Formation: Licence ou maîtrise en Comptabilité, Finances ou en Contrôle de gestion
- Avoir une expérience professionnelle de 5 à 10 ans dans le domaine
- Etre de nationalité congolaise;
- Être à même à s'occuper de tâches multiples;
- Avoir un sens de confidentialité et de discrétion;
- Bonne connaissance des outils informatiques: Excel, World.
- La connaissance de l'application SAGA est un atout
- Connaissance et adhésion aux valeurs du mouvement Croix-Rouge est un plus

Les dossiers de candidatures devront être composés de:  
Curriculum vitae, lettre de motivation adressé au Chef de Délégation de la Croix-Rouge Française au Congo, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire et certificat de nationalité, les copies des diplômes.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous enveloppe fermée et porter la mention «Croix Rouge Française: Assistant Coordination finances», au siège de la Croix Rouge Congolaise, au 8 rue Lucien Fourneau situé en face du ministère de la fonction publique, ne pas déposer d'originaux (aucun dossier ne sera rendu).

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard le 25 avril 2013.



Mines

# Le C.r.g.m, un maillon important pour développer le secteur minier congolais

Le 27 février 2013, à Oslo, en Norvège, le Congo a accédé au statut de pays conforme dans la mise en œuvre de l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence dans les industries extractives). A l'occasion de la tenue du conseil d'administration de cette institution. Parmi les critères qui ont permis au Congo d'accéder à ce palier, il y a la création du C.r.g.m (Centre de recherches géologiques et minières). Un établissement public à caractère scientifique et technique doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion, dont le directeur général est M. Hilaire Elenga, docteur en géologie, maître assistant à l'Université Marien Nguabi.

**C**réé par loi n°16/2010 du 26 octobre 2010, le Centre de recherches géologiques et minières est un organe stratégique pour le développement de l'industrie minière et pour la sauvegarde du patrimoine national et de la souveraineté économique effective de l'Etat.

Placé sous la tutelle du Ministère des mines et de la géologie, ce centre a pour missions d'évaluer, d'effectuer ou de faire effectuer toutes les études et les recherches présentant un intérêt pour l'avancement de la connaissance géologique et minière du sous-sol national; de recevoir et de collaborer avec le monde de l'entreprise, de l'université et les autres chercheurs; d'assurer la valorisation des résultats, des études et des recherches minières, en vue de la promotion et du développement du secteur minier. Il comprend sept directions centrales: la Direction des études géologiques, la Direction de l'ingénierie minière, la Direction de l'environnement et des risques naturelles, la Direction de l'information scientifique et technique, la Direction des analyses, la Direction des équipements, et la Direction administrative et des affaires financières.

La Direction des études géologiques est chargée de réaliser et de produire des cartes géologiques, géologiques, topographiques et géotechniques; d'étudier les sols; d'étudier la structure géologique du Congo et les divers processus qui l'ont façonné; de rassembler et de conserver les collections minéralogiques, pétrographiques et géotechniques, etc. Quant à la Direction de l'ingénierie minière, elle est chargée de participer à l'élaboration des politiques de recherches et de valorisation du patrimoine minier; de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de développement de l'industrie minière; d'appuyer la mise en place du cadastre minier; d'assister tout requérant dans les domaines de la recherche minière.

Etudier les impacts des activités d'exploitation géologique et minière sur l'environnement; analyser les risques et catastrophes géologiques identifiés, afin d'assurer l'information nécessaire pour la prévention des risques; analyser la qualité scientifique de l'exploitation minière; étudier les mesures de sécurité face aux risques minières et proposer des mécanismes de réduction de la pollution liée à l'exploitation minière. Telles sont entre autres, les missions dévolues à la Direction de l'environnement et des risques naturels.

La Direction des analyses, par contre, a pour, entre autres tâches: réaliser, par ses propres moyens, toute analyse de roche, de minéral, de sol ou des eaux incluant non seulement les éléments majeurs, mais aussi, des éléments en traces, les terres rares, les isotopes, à l'aide de techniques classiques de la chimie analytique, mais

aussi, en utilisant les outils les plus sophistiqués, tels que la spectrométrie de masse et la sonde ionique; effectuer, pour le compte des différents services du Ministère en charge des mines et de la géologie, des analyses, essais ou études relatifs aux roches, au pétrole, aux ressources géologiques et minières ou à titre onéreux pour des personnes physiques ou morales extérieures au Ministère.

La Direction de l'information scientifique et technique se charge de: organiser et gérer la banque de données sur la géo-



La maquette du bâtiment du C.r.g.m à Djiri-le-Pont.

logie concernant les ressources minérales, énergétiques et hydrogéologiques; collecter, gérer et valoriser l'information géologique et minière; assister les usagers en formation dans les domaines de compétence du centre; prospecter les marchés miniers, suivre leur évolution et procéder à des études y afférentes, etc.

Enfin, la Direction de l'équipement s'occupe d'élaborer les programmes d'équipements en

matériels de recherches géologiques et minières; d'assurer l'équipement du centre en matériel roulant; participer à l'achat, la maintenance, le renouvellement et la gestion des matériels lourds et des équipements miniers.

Tout compte fait, le C.r.g.m est un maillon indispensable pour le développement de l'industrie minière au Congo.

Véran Carrhol YANGA

## Ministère des mines et de la géologie

### Les agents sensibilisés aux aspects légaux et fiscaux du secteur

Le Ministère des mines et de la géologie et la Banque mondiale ont organisé, conjointement, du 13 au 15 mars 2013, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, un atelier sur le cadre juridique et fiscal du secteur des mines au Congo. Dans le cadre de la revue du secteur minier. Placé sous les auspices de Pierre Oba, ministre des mines et de la géologie, cet atelier, correspondant au lancement du projet «Ei-Taf», a eu pour objectif de préparer les cadres congolais aux enjeux actuels du secteur minier.

L'atelier a regroupé près d'une centaine de participants, parmi lesquels des juristes, des douaniers, des fiscalistes, des économistes, des agents du foncier ainsi que de l'environnement. Plusieurs thèmes, parmi lesquels «La participation de l'Etat congolais», «Le régime conventionnel et la présentation» et «Le dialogue sur les éléments clés d'un bon code minier dans le secteur minier» ont été présentés par les experts de la Banque mondiale au cours de cette rencontre. Cet atelier, dont les travaux ont été fructueux, a permis aux participants d'évaluer les résultats d'étape et la contribution du secteur minier dans la diversification de l'économie du Congo.

Sylvie Dossou, représentante de la Banque mondiale au Congo, a fait savoir, à cette occasion, que cet atelier est une étape importante car, il marque le lancement du projet Ei-Taf, un projet de renforcement des capacités du gouvernement qui s'articule autour de trois pierres angulaires de la gestion des mines au Congo. «Tout d'abord, le cadre légal et fiscal, ensuite, les négociations minières et, enfin, le dialogue public et privé pour le développement du secteur. Sur le premier point, il semble important d'actualiser le dispositif légal. Sur le deuxième point, c'est-à-dire les négociations minières, il



Une vue des participants à l'atelier.

est certes important que l'Etat dispose de l'expertise nécessaire lorsqu'il doit revoir les propositions de convention des entreprises minières. Il peut s'agir, par exemple, des négociations en cours telles que celle avec Zanaga ou encore Congolron. Enfin, je voudrais insister sur le 3<sup>e</sup> point qui est le dialogue public et privé, qui est, absolument, essentielle, c'est quelque chose que nous avons discuté en profondeur avec les équipes. Nous avons conscience du rôle essentiel que l'Etat doit jouer dans ses fonctions régaliennes, pour encadrer l'exploitation des ressources nationales», a-t-elle expliqué, avant de mettre en exergue le code minier 2005, qui a permis le dynamisme de l'exploration que connaît actuellement le Congo et, lequel repose sur la libéralisation du secteur. «Mais, il s'agit, ici, plutôt de consolider les acquis, d'améliorer sa mise en application et de rechercher l'optimisation des retombées du secteur», a-t-elle précisé, en soulignant que «...ce projet ne pourra pas prendre en compte tous les besoins de renforcement des capacités, mais nous espérons qu'il sera au moins une manière d'initier une démarche à plus long termes.»

Sylvie Dossou a, en outre, insisté sur la nécessité de former les hommes et de renforcer le capital humain.

Clôturant les travaux, Pierre Oba a déclaré que le rapport produit

par le département énergie, mine, gaz et pétrole de la Banque mondiale a su poser, suite à sa revue du secteur minier effectué en octobre 2012, la problématique de contribution potentielle du secteur minier à la diversification de l'économie du Congo et de proposer un plan d'action pour sa mise en œuvre. «L'exécution et la réussite de ce plan dépendent de l'examen et de l'adoption, d'abord, de l'application, ensuite, des recommandations ainsi assorties. L'organisation de ce 1<sup>er</sup> atelier en est la résultante et, l'objectif visé est de préparer les cadres congolais, c'est-à-dire, minier, juriste, douanier, fiscaliste, économiste, agents de l'environnement et du foncier à appréhender, avec assurance, les enjeux de développement défini par le projet de société «Le chemin d'avenir», a-t-il dit, exhortant les participants à mettre en œuvre les enseignements acquis pendant les 3 jours. «Agir avec assurance dans le secteur qui est le nôtre, nécessite une maîtrise de certains outils qui se bonifient avec l'expérience», a-t-il conclu, remerciant l'institution financière pour sa disponibilité à accompagner le Congo dans les actions multisectorielles de son développement.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Bedèle EBITA (stagiaire)

Libres propos

## Les règles de mutualisme de la Mucodec violées!

Que se passe-t-il à la Fédération des Mutuelles d'Epargne et de Crédit (Mucodec)? Les règles de mutualisme basées sur le bénévolat ont été, savamment, violées!

La Caisse locale des Mucodec Baongo a tenu, samedi 16 mars 2013, à 9h00, sa 26<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire, au palais du Parlement, pour faire le bilan de l'exercice 2011-2012.

Il convient de noter, à cet effet, que cette Assemblée n'a rien eu d'ordinaire si ce n'est d'extraordinaire.

Nous n'en prendrons pour preuve que le nombre de participants qui s'est révélé être nettement inférieur à celui des deux dernières années puis, la justification sur la perception, selon les sources d'une publication d'un des anciens membres fédéraux des Mucodec, d'une prime de cinq cent mille Francs (500.000 F.Cfa) par mois par le président fédéral, Bienvenu Maziezoula, en même temps, président de la Caisse locale Baongo, et ce, sur une période de deux ans, au mépris des principes de bénévolat qui régissent, entre autres, le statut des Administrateurs des Mucodec. Répondant à la préoccupation des Sociétaires, le président fédéral a trouvé la fallacieuse raison de s'être vu octroyer ce privilège par le bureau fédéral, pour bons et loyaux services rendus.

Après moult mois de jouissance de cette prime, l'homme a décliné, pour reprendre ses propres termes, d'y renoncer parce que d'autres membres fédéraux en ont fait écho. Le collectif des Sociétaires l'a très vivement félicité, mais il aurait mieux fait de penser à la restitution des sommes perçues.

L'actuel président fédéral, sans nul doute co-auteur de la réglementation des Mucodec en vigueur, ne savait-il pas qu'en acceptant l'offre qui lui avait été faite, il naviguerait à contre-courant des principes du bénévolat? Et à ce moment-là, quelles dispositions avait-il pu prendre à l'égard des autres Administrateurs du Mouvement qui, eux aussi, ont été élus dans les mêmes conditions que lui et qui, peut-être, travailleraient dans des conditions plus difficiles?

Que s'arrête donc cette malhonnêteté intellectuelle pour que nos Mucodec ne soient pas gérées sur la base des humeurs qui risqueraient de faire écrouler notre édifice à l'instar de bien d'autres, du même genre, qui ont existé dans notre pays.

NTAMA NDA

## Cnj (Conseil national de la jeunesse)

### Les instances dirigeantes de Brazzaville ont été mises en place

Les dirigeants du Conseil de la jeunesse du département de Brazzaville ont été installés, lundi 25 mars dernier, à Brazzaville. Au cours de l'assemblée générale électorale, organisée par le C.n.j (Conseil national de la jeunesse) du Congo, en partenariat avec le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique. La structuration du C.n.j de la ville de Brazzaville étant l'une des recommandations de la rencontre du 27 octobre 2010.



Quelques membres du bureau de Brazzaville.

L'assemblée générale électorale du C.n.j a connu la participation des délégués du Ministère de la jeunesse, de l'Université Marien Nguabi, des collèges et lycées de Brazzaville et de nombreux membres du C.n.j Congo. Cent deux membres, au total, ont été élus au sein dudit conseil, conformément aux statuts et règlement intérieur du C.n.j. Ces derniers, à leur tour, ont mis en place un bureau exécutif composé de cinq membres, présidé par Hossen-Roland Leka-Nzila et une commission de suivi et d'évaluation de quatre membres.

Après son élection, Hossen-Roland Leka-Nzila a ainsi annoncé son programme de travail: «La première mission immédiate est de poursuivre la structuration du département de Brazzaville, en effectuant des descentes dans les arrondissements. La seconde mission, ce sera la coordination avec le bureau national du Cnj, selon les orientations de la conférence générale de la jeunesse tenue en 2010. Plusieurs actions vont se suivre, selon les moyens, pour que l'action commune soit effective.» Déplorant la place qu'occupe la jeunesse dans la société congolaise, il a fustigé parents et autorités, en déclarant: «La responsabilité revient aussi aux parents et aux autorités. Il convient, donc, d'étudier le sujet en profondeur, afin que la jeunesse soit bien informée des problèmes qui minent la société.» Avant d'ajouter: «que cette jeunesse soit responsabilisée pour accompagner l'action de la société civile, du gouvernement et d'autres partenaires.»

Clôturant les travaux de l'assemblée, Adolphe Mbo Maba, directeur du cabinet du ministre en charge de la jeunesse, a rappelé que le plus long voyage commence par un premier pas. Et, la mise en place des instances de Brazzaville annonce, déjà, ce long voyage.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

# Face aux antivaleurs, que devons-nous faire?

## Préambule

Réunis pour la 41<sup>ème</sup> Assemblée Plénière à Brazzaville, du 8 au 14 avril 2013, nous, Evêques de la Conférence Episcopale du Congo (C.E.C.), vous adressons, à vous tous, Prêtres, Religieux et Religieuses, fidèles Laïcs du Christ, hommes et femmes de bonne volonté, ce message d'interpellation et d'espérance sur la situation sociale de notre pays.

1- En jetant un regard sur notre pays, le constat est qu'il y a une accumulation de maux; que les valeurs humaines, ancestrales et chrétiennes d'équité, de justice, d'honnêteté, de loyauté, de pudeur, cèdent la place aux antivaleurs de corruption, d'incivisme, de déviances sexuelles, d'impunité, etc. Ces antivaleurs -déjà dénoncées dans nos messages antérieurs- restent virulentes, actuelles, nocives et interpellantes pour la société toute entière. Il faut, par ailleurs, signaler que l'Eglise n'est pas l'unique institution à faire ce triste constat (1) et à proposer des pistes de réflexion.

2- C'est pourquoi, en cette année de la foi, décrétée par le Pape Benoît XVI, nous venons vous inviter à une prise de conscience. En effet, une société qui ne se donne pas les moyens appropriés pour vaincre les maux dont elle souffre, court à sa propre ruine. L'Eglise, en vertu de sa mission spécifique reçue du Christ, ne peut rester silencieuse ni indifférente face à ce drame. Elle veut accomplir son humble service au monde et à la société, en proposant des principes de réflexion, des critères de jugement et des directives d'action qui relèvent de sa doctrine sociale, pour que les changements profonds que requièrent ces diverses situations de misère morale, soient accomplis pour le bien de tous (2). C'est aussi de cette manière qu'elle veut être lumière au milieu du monde (cf. Is 49,6; Mt 5,13-14).

3- La célébration du cinquantenaire de notre indépendance a ouvert, peut-on dire, une ère nouvelle de notre histoire qui appelle ou exige des comportements nouveaux. Il nous faut, à nous tous, un véritable sursaut national. Tous les corps sont concernés: le social, le politique, le religieux, etc. Nous sommes, tous, appelés à une conversion profonde de notre mentalité et de notre intelligence, une orientation de tout notre être vers le Christ.

## I- Nos prises de position antérieures

4- Le message que nous vous adressons, aujourd'hui, s'inscrit dans la ligne de notre enseignement ordinaire, comme Pasteurs d'une Eglise qui a été confiée à notre sollicitude. Il vient s'ajouter à ceux que nous vous avons déjà transmis dans le passé. Ceux-ci nous ont toujours indiqué les valeurs sur lesquelles construire notre vie individuelle et collective. Ils nous ont toujours invités à l'espérance, à une conversion profonde des comportements et à un engagement conséquent au service du bien commun. Jésus-Christ nous invite, de manière pressante, à sortir du sommeil de la routine, des «ténèbres» pour passer à la lumière et de porter la lumière là où il fait encore nuit. Qu'avons-nous déjà dit dans le passé?

### 1) Message des Evêques du Congo lors de la célébration du Centenaire de l'Evangelisation du Congo:

Un message de foi et d'espérance! Nous en appelions à un effort de renouveau: dans la foi, dans la prière, dans la vie en famille. Renouveau aussi dans l'engagement en société: *Chrétiens, distinguez-vous par votre sérieux et votre ardeur au travail. Tout ce qui sert la paresse, l'inconscience professionnelle, l'irresponsabilité, la corruption, le tribalisme, ne doit pas avoir de place dans votre vie* (Loubomo, 6 mars 1983).

### 2) Engagement politique, non-violence, fraternité:

Face à l'engagement politique, à la non-violence et à la fraternité, nous invitons les chrétiens à être présents (...) *activement et affectivement, mais sans jamais compromettre leur foi ni les intérêts majeurs de l'Eglise et de la Nation* (Brazzaville, 20 novembre 1990).

### 3) Message de paix et de réconciliation:

Nous adressons un appel pour un Congo nouveau, juste et fraternel: *Du plus haut responsable au plus petit, nous avons à nous ré-impregnés des exigences morales indispensables à toute vie en société: Tu ne tueras pas, Tu ne voleras pas, Tu ne mentiras pas. Et de poursuivre: Ce sursaut moral est une nécessité pour tous, c'est le gage sûr de l'avenir de notre pays* (n° 7 et 8), (Brazzaville, 6 août 1993).

### 4) Appel à la reconstruction:

Nous étions revenus sur les valeurs morales de reconstruction: *La débâcle du peuple est, avant tout, un problème spirituel et moral, avant d'être un problème de stratégie diplomatique et militaire. Un seul mot résume, pour les prophètes de la Bible, le désastre du peuple: L'infidélité! Infidélité à Dieu qui signifie en même temps mépris de son frère* (n°2, 2). Et de conclure qu'on ne peut croire sans aimer, qu'on ne peut aimer en mentant, en volant, en tuant; qu'on ne peut être chrétien sans être artisan d'amour, de justice et de paix (n°3, 6). (Dolisie, 20 mars 1994).

### 5) Le discernement chrétien devant les choix:

L'Eglise, rappelons-nous dans ce message, profondément insérée



Les évêques du Congo et le nonce apostolique.

dans la société, partage ses joies et ses peines. Nous inspirant de l'exhortation de Paul aux Romains de ne pas se modeler sur le monde présent, mais de se laisser transformer par Dieu, pour discerner sa volonté et ce qui lui plaît (cf. Rm 12, 2), nous invitons à lire les signes des temps: *Le peuple de Dieu s'efforce de discerner dans les événements, dans les exigences et les requêtes de notre temps... les signes véritables de la présence ou du dessein de Dieu* (GS n° 11). « (...) le Seigneur nous dit, à quoi devons-nous être attentifs pour organiser notre vie dans le monde d'aujourd'hui, pour vivre au Congo en ces temps-ci (Brazzaville, 26 avril 1997).

## II- Aujourd'hui, pourquoi cette prise de position?

### 1) Etroite solidarité de l'Eglise avec l'ensemble de la famille humaine

*Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur* (3).

5- Si l'Esprit du Seigneur est sur notre Eglise, ne sera-t-elle pas, elle aussi, malgré ses faiblesses, porteuse de Bonne Nouvelle et d'espérance au monde, au pays ? Le Christ est lumière des nations, et nous demande, à notre tour, d'être sel de la terre et lumière du monde (cf. Mt 5,13,14). L'Eglise dans le monde de ce temps ne peut demeurer spectatrice, observatrice.

D'ailleurs, le but de ses multiples activités est d'amener les chrétiens à vivre la Bonne Nouvelle au quotidien. L'annonce de l'Evangile n'est pas pour faire rêver mais pour éveiller les consciences et appeler à plus de responsabilité, pour vouloir contribuer à faire des hommes et des femmes heureux, libres et responsables. Aux Galates, Paul dit qu'ils ont été appelés à la liberté, pour se mettre au service les uns des autres par l'amour (cf. Ga 5,13-16). Frères et sœurs, nous devons donc nous laisser toucher par l'Evangile, lumière de la vie; et que cette grâce nous aide à changer nos cœurs et nos comportements.

### 2) Regard sur la situation actuelle de notre pays

6- Prise dans le vaste mouvement du monde, notre société congolaise n'est pas à l'abri de certains errements à telle enseigne qu'il est parfois difficile de parler encore de vie morale. C'est une crise profonde qui sévit dans le cœur de l'homme et qui s'exprime à travers la dépravation et la dégradation des mœurs. Nous nous arrêtons à cinq antivaleurs qui nous paraissent caractéristiques.

#### a) La Corruption

7- Par corruption, on entend le fait pour une personne investie d'un pouvoir, de recevoir des pots-de-vin pour des avantages personnels. Qu'elle soit passive ou active, elle est un phénomène mondial complexe et elle demeure un facteur qui compromet considérablement le développement d'un pays. Mais, aucune raison ne saurait justifier ce phénomène qui a cours dans notre société. En effet, tous les secteurs sociaux sont malheureusement gagnés par la corruption. Comment comprendre le paiement de 10 à 20% pour le retrait de sa pension de retraite, la perception de pourboires pour les actes administratifs comme le passeport pourtant déclarés gratuits par le Chef de l'Etat, les exactions de la police routière ou les usagers de la route en porte-à-faux, cherchant toujours à soudoyer pour se tirer d'affaires, l'accueil, les soins dans les services sanitaires publics conditionnés par le paiement d'argent? Et la liste n'est pas exhaustive.

En suivant les référentiels sur la lutte contre la corruption établis au niveau international par des études indépendantes (4), la République du Congo est passée de l'indice 2,3 en 2004 (113<sup>ème</sup> rang sur 133 pays) (5) à l'indice 2,1 en 2010 (154<sup>ème</sup> sur un total de 178

pays). Une note inférieure à 3 indique une corruption perçue comme endémique. (6) Et cela montre que la corruption est devenue une pratique culturelle; considérée comme normale dans notre pays.

8- Les causes de ce phénomène sont, avant tout, la mal gouvernance, l'appât du gain, et dans une certaine mesure, la convoitise (cf. Mi 2,2). Dans un monde où règnent la corruption, la tricherie, la malhonnêteté souvent dictées par les urgences de survie, le témoignage d'honnêteté, de transparence prend souvent les traits d'un véritable martyre.

La conséquence la plus flagrante se fait sentir sur le plan aussi bien économique que social. En effet, la corruption bloque la croissance économique et compromet le bien-être social. L'incertitude du lendemain s'accroît.

#### b) L'incivisme

9- L'incivisme, c'est le fait de manquer de dévouement à l'intérêt public, de ne pas privilégier les intérêts généraux au profit des intérêts personnels.

L'incivisme se traduit, entre autres, de la manière suivante: scènes de vandalisme, de pillage, de vol de biens publics ou privés, comme cela arrive lors des troubles sociopolitiques; la non-assistance à personne en danger, la maltraitance des personnes âgées, le mutisme face à certaines scènes dont on a été soi-même victime ou témoin; le phénomène de cris, de danses, de tenues obscènes et des nuisances sonores lors des veillées mortuaires, l'exhibitionnisme; la musique bruyante des bars dancing et autres bistrotis jusqu'à des heures tardives dérangeant le repos du citoyen; les abus de pouvoir relevant des autorités publiques.

10- Nous relevons également comme actes d'incivisme l'inobservance des règles d'hygiène dans les lieux publics susceptible de provoquer des maladies graves -comme la rougeole, le choléra, la fièvre typhoïde- et la pollution de l'environnement: les rues devenues des dépotoirs et les fossés, des vidanges.

#### c) Les déviances sexuelles

11- Les déviances sexuelles s'entendent comme des comportements et des pratiques sexuelles non conformes aux règles et normes de la société. Dès lors, elles sont toutes des voies conduisant vers la souillure du corps et de l'âme. Les plus courantes constatées dans notre pays sont les suivantes: débauche, viol, inceste, homosexualité, pédophilie.

Ces déviances manifestent un non apprentissage des vertus, notamment celles de la force et de la tempérance, et la maîtrise de soi. Ou l'homme apprend à dominer ses passions et obtient la paix, ou il se laisse asservir par elles et devient malheureux. C'est dans le même sens que Saint-Paul nous invite à ne pas marcher sous l'emprise de la chair (cf. Rm 8,5-6).

Par ailleurs, nous sommes, aujourd'hui, témoins de ce que l'on peut appeler la civilisation de la dépravation des mœurs. L'acte sexuel par lequel l'homme et la femme se donnent l'un à l'autre au sein du mariage comme communauté d'amour pour leur propre épanouissement et pour participer à l'ordre du créateur est de plus en plus banalisé et chosifié.

#### d) L'impunité

12- L'impunité est aussi une des choses courantes dans le quotidien des Congolais. Elle est, également, à ranger parmi les antivaleurs. Tout le monde le constate, le déplore et pourtant on risque bien de la considérer paradoxalement comme «normal». Ce mal peut être défini comme une pratique pernicieuse et systématique de non-sanction des délinquants, une absence de répression, de sanction des auteurs pour leurs actes. Cette pratique ne requiert, chez nous, aucune enquête. Elle s'avère, également, nuisible et dangereuse, pour la société et est courante dans tous les domaines.

13- Au niveau familial, il y a des parents qui sont impuissants face à l'inconduite de certains des leurs. Le fait justement de ne pas réprimer les comportements déviant, lorsque ceux-ci sont affichés, constitue une forme d'impunité. Ils oublient que cela est lourd de conséquence pour l'avenir de leur progéniture. C'est en ce sens qu'on parle de crise de l'autorité parentale.

Et pourtant, nous enseignent les Ecritures, l'éducation est une tâche exaltante et enthousiaste, un travail que Dieu lui-même a délégué fondamentalement aux parents. C'est un travail exigeant, patient et joyeux, non exempt de difficultés et qui devrait inciter les parents à demander la lumière du Seigneur (cf. Ep 5, 22-6, 9). Eduquer c'est porter à leur plénitude les potentialités qui résident chez chacun des enfants: les aider à découvrir l'importance de se soucier des autres, leur apprendre à créer des rapports authentiquement humains, à vaincre la peur de s'engager... En définitive, rendre chacune et chacun apte à répondre au projet de Dieu sur sa vie.

14- Au niveau des services administratifs, scolaires et universitaires, l'impunité reste manifeste. Les services coercitifs de l'Etat semblent impuissants face aux fautes professionnelles notoires, de non-respect des engagements pris, de manque de conscience professionnelle, d'absentéisme notoire, de travail mal fait, de banditisme, de vol, de concussion, de détournements de deniers et de biens publics, de violation de la constitution, etc. La protection d'individus passibles de sanctions ou de poursuites judiciaires est la meilleure façon de perpétuer les antivaleurs.

#### e) Les atteintes aux valeurs démocratiques

15- Depuis plus de deux décennies, un vent de démocratie souffle sur le continent. Notre pays n'est pas en reste. Nous saluons et félicitons tous les efforts qui sont accomplis, en vue de la consolidation du processus démocratique. Toutefois, nous sentons le devoir de proposer quelques points de réflexion. Il est bon de rappeler que les élections sont un aspect très important du processus démocratique. Le jour du vote est d'une importance telle qu'on attend que les urnes donnent leur verdict accepté par tous. Que tout se dénoue et que les différents candidats soient départagés dans la transparence et la paix.

Notre jeune démocratie progresse. C'est le cas du respect des échéances électorales. Mais, ce progrès porte en lui des insuffisances: mauvais découpage électoral, persistance des fraudes électorales, achat et/ou violation des consciences, l'inégalité de traitement des candidats et des partis dans le financement et l'accès aux médias.

16- A titre illustratif, voici ce qu'a déclaré le Pape Benoit XVI au sujet des élections dans l'Exhortation issue du 2<sup>ème</sup> Synode spécial pour l'Afrique: (...) *Les élections constituent un lieu d'expression du choix politique d'un peuple et sont un signe de la légitimité pour l'exercice du pouvoir. Elles sont le moment privilégié pour un débat politique public sain et serein, caractérisé par le respect des différentes opinions et des différents groupes politiques. Favoriser un bon déroulement des élections, suscitera et encouragera une participation réelle et active des citoyens à la vie politique et sociale. Le non respect de la Constitution nationale, de la loi ou du verdict des urnes, là où les élections ont été libres, équitables et transparentes, manifesterait un manque de compétence dans la gestion de la chose publique (7).*

## IV- Propositions

17- Les maux que nous avons tentés d'analyser ne peuvent être guéris par l'effet d'un coup de baguette magique. Ils requièrent des changements profonds: changement de mentalités, changement d'attitudes afin de retrouver la confiance, de réveiller le sens moral et d'éveiller au sens de la justice. Pour ce faire, il nous faut une volonté forte et déterminée, du sommet à la base.

Comme les foules qui venaient se faire baptiser auprès de Jean-Baptiste lui demandaient: *Que devons-nous faire? (Lc 3,10)*, faisons nôtre cette interrogation, devant cette triste situation.

### 1) A la famille

18- Aux parents, pères et mères, votre rôle est irremplaçable. Nous venons de relever que l'éducation est la base de tout. Eduquer, c'est proposer des vertus: abnégation, ardeur au travail, loyauté, sincérité, pureté, respect..., en les présentant de manière attrayante, mais en même temps sans rabaisser le niveau d'exigence. C'est aussi motiver les enfants pour qu'ils fassent bien les choses, mais sans exagérer, sans dramatiser, lorsque les échecs arrivent, en leur apprenant plutôt à en tirer une expérience. C'est les encourager à ambitionner des buts nobles, sans se substituer à eux dans leur effort. Et, surtout, développer l'auto-exigence, la lutte, une auto-exigence qui ne sera pas présentée comme un but en soi, mais comme un moyen d'apprendre à agir avec droiture et de manière autonome par rapport aux parents.

Aux enfants, vous devez obéissance et respect aux parents, aux éducateurs, à toute personne, aux lois de la République et cultiver le sens du travail bien fait; notre pays compte sur vous.

### 2) Aux hommes politiques et aux gouvernants

19- Tout est favorable pour un Congo émergent. Les potentialités économiques et les ressources donnent à rêver: forêts denses, pétrole et autres minerais, vastes étendues de terres fertiles, hydrographie abondante, climat favorable; environnement sociopolitique relativement apaisé... Mais hélas! Nos conditions de vie laissent toujours à désirer et nous interpellent. Il est utile de rappeler que pour l'exercice de la fonction politique,



La bénédiction épiscopale, à la fin de la messe à Sainte-Anne.

il faut être animé par le souci du bien commun. Dans ce sens, la mal-gouvernance sera éradiquée si on revient aux valeurs fondamentales de la gestion de la cité. C'est ce que rappelait le Pape Jean-Paul II aux hommes politiques et gouvernants africains: *Les gouvernements ont, en particulier, le devoir imprescriptible de protéger le patrimoine commun contre toutes les formes de gaspillage et de détournement réalisés par des citoyens dépourvus de sens civique et des étrangers sans scrupules (8).*

Hommes politiques et gouvernants, ayez le souci de créer les conditions de plein emploi, de veiller et de contrôler le fonctionnement des services mis à la disposition de la société, pour une plus grande efficacité.

### 3) A l'Eglise de Dieu qui est au Congo

20- Le Christ nous dit: *Vous êtes le sel de la terre (...)* *Vous êtes la lumière du monde (Mt 5,13-14).* Il demande que le sel que nous sommes ne puisse s'affadir dans les antivaleurs, et la lumière ne puisse sombrer dans la nuit de la complaisance et de la compromission.

Nous vous appelons à une conversion, à une *metanoia*. C'est vrai, même les chrétiens sont marqués par l'esprit et les habitudes de leur époque et de leur pays. Mais par leur baptême, l'Evangile les invite à renoncer aux tendances mauvaises dominantes. Ils doivent ramer à contre-courant (9). C'est cela être témoin. Le mystère pascal que nous célébrons actuellement nous fait entrer dans une nouveauté, une vie nouvelle: prendre conscience de notre dignité comme personne humaine et comme chrétien.

21- Au début de l'ère chrétienne, un auteur anonyme évoquait de cette manière le rôle des chrétiens dans la société. *Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements (...)* *Ils sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies et leur manière de vivre l'emporte en perfection sur les lois (...)* *ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue dans tous les membres du corps comme les chrétiens dans les cités du monde. L'âme habite dans le corps et pourtant elle n'est pas du corps, comme les chrétiens habitent dans le monde mais ne sont pas du monde (10).*

Le témoignage chrétien n'est pas facultatif. C'est une mission que nous avons reçue du Seigneur. Il dynamise notre vie et nous engage aux devants de nos frères et sœurs, pour leur apporter la lumière du Christ.

### 4) Aux hommes et femmes de bonne volonté

22- Chacun de nous doit conjuguer un état d'esprit permanent et un mode de vie en harmonie avec sa conscience et, par son engagement professionnel, collaborer efficacement au développement de notre pays trop longtemps assis au bord de la route qui conduit au développement.

Hommes, femmes et vous tous acteurs de la société civile, allez de l'avant dans ce que vous faites déjà pour la promotion des valeurs. Surtout, ne sombrez pas dans le pessimisme, la résignation ou la peur. La bénédiction de Dieu vous accompagne.

Au-delà du tableau sombre que nous avons dépeint plus haut, notre avenir est aussi entre nos mains: hommes d'Etat, hommes d'Eglise, fidèles laïcs du Christ, hommes et femmes de bonne volonté. Nous avons donc à œuvrer par la vérité de nos paroles, le changement de nos comportements, le sens du bien, l'ouverture réelle au dialogue.

### 5) A tous: ne vivre que de l'Amour de Dieu et du prochain

23- Gardons à l'esprit le double commandement de notre Seigneur Jésus-Christ: *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et de tout ton esprit et tu aimeras ton prochain comme toi-même (Mt 22, 13).*

Mère Teresa de Calcutta, commentant ce passage, affirme: *Dieu est amour (1Jn 4,8).* (...) *Ce qui nous lie à Dieu est vraiment une relation d'amour. Et puis l'amour de Dieu est infini. Y avoir part c'est aimer et donner jusqu'à ce que cela nous en coûte. Voilà pourquoi il ne s'agit pas tant de ce que nous faisons que de l'amour que nous y mettons, de l'amour que nous mettons dans ce que nous donnons. Voilà aussi pourquoi les gens qui ne savent ni donner ni recevoir l'amour sont, quelles que soient leurs richesses, les plus pauvres des pauvres (11).*

24- Cet amour nous établit gardiens de valeurs comme le déclare

le Pape François: *Nous sommes «gardiens» de la création, du dessein de Dieu inscrit dans la nature, gardiens de l'autre, de l'environnement; ne permettons pas que des signes de destruction et de mort accompagnent la marche de notre monde! Mais pour «garder» nous devons aussi avoir soin de nous-mêmes! Rappelons-nous que la haine, l'envie, l'orgueil, souillent la vie! Garder veut dire veiller sur nos sentiments, sur notre cœur, parce que c'est de là que sortent les intentions bonnes et mauvaises: celles qui construisent et celles qui détruisent! (12).*

## Conclusion

25- Notre dignité est dans le service que nous rendons à nos frères et sœurs inspiré par les valeurs de l'Evangile. Le chrétien est bâtisseur d'une société nouvelle dont le fondement est Jésus-Christ. Notre grandeur est dans le travail bienfait. Notre avenir comme nation n'est possible que dans une vie imprégnée de vertus. Face aux antivaleurs, revenons à la source: l'Amour du Christ. *Que chacun se laisse interpeller par les difficultés morales de notre société, et par les souffrances de nos frères et sœurs. Que l'Esprit nous inspire les paroles, les actes et les conversions nécessaires pour l'épanouissement moral de chacun et de tous, et que notre Eglise soit toujours porteuse de Bonne Nouvelle et d'Espérance.*

*Que la Vierge Marie, Reine de l'Eglise, Notre-Dame du Congo, protège notre beau pays!*

*Que Dieu Père, Fils et Esprit Saint vous bénisse sur la voie d'un renouveau moral et spirituel!*

Fait à Brazzaville, le 14 avril 2013

Mgr Louis PORTELLA MBUYU,  
Evêque de Kinkala  
Président de la CEC

Mgr Anatole MILANDOU,  
Archevêque de Brazzaville

Mgr Daniel MIZONZO  
Evêque de N'Kayi  
Vice-Président de la CEC

Mgr Yves Marie MONOT  
Evêque de Ouesso

Mgr Jean GARDIN  
Evêque d'Impfondo

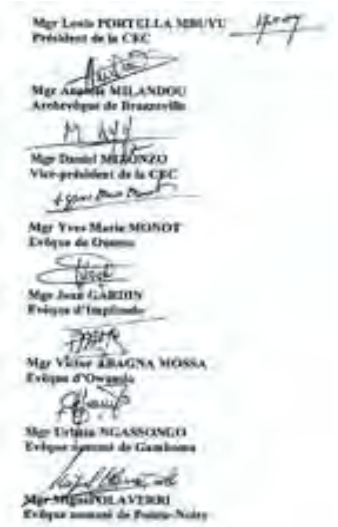
Mgr Victor ABAGNA MOSSA  
Evêque d'Owando

Mgr Urbain NGASSONGO  
Evêque nommé de Gamboma

Mgr Miguel OLAVERRI  
Evêque nommé de Pointe-Noire

### Notes:

- 1- Des enquêtes menées aussi bien par le Gouvernement de la République, des ONGs de la Société Civile, que par les Institutions internationales montrent un niveau de corruption que l'on peut considérer endémique.
- 2- Cf. Libertas christiana, Instruction de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur «Liberté chrétienne et libération», 1986, n°72.
- 3- Concile Vatican II, Constitution Pastorale Gaudium et Spes, n°1.
- 4- Selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) publié par Transparency International en 2012.
- 5- Voir [http://archive.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/cpi/2004](http://archive.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2004).
- 6- Voir <http://www.transparency.org/cpi2012/results>.
- 7- Africae munus, n° 81.
- 8- Ecclesia in Africa n° 113.
- 9- Africae munus n° 32.
- 10- Lettre à Diognète, IV<sup>ème</sup> Siècle, SC 33 bis, pp. 63-67.
- 11- Bienheureuse Teresa de Calcutta (1910-1997), La Joie du don, Seuil, 1975, p. 63.
- 12- Pape François, Homélie de la messe inaugurale, le 19 mars 2013.



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
ET DE L'INTEGRATION  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA/Unité d'Exécution du Projet  
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/MEFPPPI-CAB/PRCTG II/13

*«Recrutement d'un Consultant individuel international en suivi-évaluation auprès de l'Observatoire Anti-Corruption»*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant individuel international en suivi-évaluation auprès de l'Observatoire Anti-Corruption.

2. L'objectif de la mission de l'expert international en suivi-évaluation est de mettre en place un système de suivi-évaluation des activités de l'OAC. Le mandat de l'expert international en gouvernance financière est prévu pour une durée de douze (12) mois, comprenant trois (03) missions d'un mois chacune dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de l'OAC.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- avoir un diplôme universitaire supérieur (Bac +5) en rapport avec l'économie, les finances publiques, le système d'information, etc.); - avoir une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de système de suivi-évaluation des projets d'investissement public et privé;

- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, MS Project...).

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo/Derrière le Commissariat Central  
Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 17 avril 2013  
Le Coordonnateur  
Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
ET DE L'INTEGRATION  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA/Unité d'Exécution du Projet  
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/MEFPPPI-CAB/PRCTG II/13

*«Recrutement d'un Consultant individuel local en finances auprès de l'Observatoire Anti-Corruption»*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant individuel local en finances auprès de l'Observatoire Anti-Corruption.

2. L'objectif de la mission de l'expert local en finances est d'assister l'OAC dans l'analyse financière des rapports, des études et des audits issues des réformes des finances publiques. La durée de la mission de l'Expert local en finances est de douze (12) mois.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, B.P, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+4) en Economie et/ou en gestion des finances publiques et comptables; - avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la gestion des finances publiques de la République du Congo; - avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique dont notamment l'utilisation des logiciels Excel pour l'organisation de la base données primaire et PowerPoint en travaux de restitution; - ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
UNITE D'EXECUTION DU PROJET/SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo  
Derrière le Commissariat Central  
Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 17 avril 2013  
Le Coordonnateur  
Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
ET DE L'INTEGRATION  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA/Unité d'Exécution du Projet  
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 04/MEFPPPI-CAB/PRCTG II/13

*«Recrutement d'un Spécialiste local en communication et en sensibilisation auprès de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF)»*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Spécialiste local en communication et en sensibilisation auprès de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF).

2. L'objectif de la mission du Spécialiste local en communication et en sensibilisation est d'assister la CNLCCF dans la mise en œuvre de sa stratégie de communication. Le mandat du Spécialiste en communication et en sensibilisation auprès de la CNLCCF est prévu pour une durée de douze (12) mois, à raison de cinq (05) jours- homme par mois dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de la CNLCCF.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+3) en sciences et techniques de la communication ou en communication de masse; - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle; - avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique;

- ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
UNITE D'EXECUTION DU PROJET/SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo  
Derrière le Commissariat Central /Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 17 avril 2013  
Le Coordonnateur  
Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
ET DE L'INTEGRATION  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA/Unité d'Exécution du Projet  
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/MEFPPPI-CAB/PRCTG II/13

*«Recrutement d'un Spécialiste local en douanes et droits indirects au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF)»*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Spécialiste local en douane et droits indirects au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF).

2. L'objectif de la mission du Spécialiste local en douane et droits indirects est d'appuyer la CNLCCF dans la réalisation des enquêtes et des investigations dans le domaine des douanes et des droits indirects. Le mandat du Spécialiste en douane et droits indirects auprès de la CNLCCF est prévu pour une durée de douze (12) mois, à raison de cinq (05) jours- homme par mois dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de la CNLCCF.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+5) en Economie, en Finances, en Administration générale et langues vivante; - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans les procédures douanières et des droits indirects; - avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique et particulièrement le logiciel douanier (SYDONIA); - ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
UNITE D'EXECUTION DU PROJET/SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo/Derrière le Commissariat Central  
Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 17 avril 2013  
Le Coordonnateur  
Marie Alphonse ITOUA

Retraite des formateurs des deux grands séminaires à Mongomo (Guinée Equatoriale)

## «Prêtre, vaillant guerrier du Seigneur Jésus»!

Les prêtres formateurs des deux grands séminaires nationaux: Emile Biayenda (théologie) et Georges Firmin Singha (philosophie), ont participé du 4 au 12 avril 2013, à leur retraite pascale, qui a lieu chaque année le premier lundi de Pâques. Tenue cette année à Mongomo (diocèse d'Ebibeyin), en Guinée Equatoriale, la retraite était prêchée par l'abbé Bienvenu Manamika Bafouakouhou, vicaire général du diocèse de Kinkala, sur le thème: «Prêtre, vaillant guerrier du Seigneur Jésus». Sept sur dix prêtres formateurs résidentiels, ont fait le déplacement de Mongomo, ville natale du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. La retraite a eu lieu à la basilique Immaculée Conception, un imposant cadre bâti par le président équato-guinéen. La délégation était conduite par l'abbé Gervais Protais Yombo, recteur du grand séminaire de théologie.



La délégation congolaise reçue par l'évêque et le vice chancelier d'Ebibeyin.

Mgr Juan Nsue Edjang, évêque d'Ebibeyin et ses collaborateurs immédiats, la messe dominicale concélébrée en la basilique Immaculée Conception de Mongomo, avec les abbés Simon Enguang Otunga Oyana et Francisco Obama, respectivement recteur et vice-recteur de ladite basilique. Le premier fut condisciple de deux prêtres congolais au collège romain en Italie, les abbés François Halliday Mboungui, ancien chancelier de Nkayi, actuellement en mission d'études en Italie et Franck Mboukou, directeur des études au moyen séminaire Saint Gabriel de Dolisie. Ajouter à cela, l'accueil à Ebolowa par l'abbé Théodore et à la communauté des salésiens de Don Bosco par le frère Paul-Marie Nsakala, à la paroisse de Kye-Ossi, par l'abbé Edgard, curé. Dans la partie active de la retraite, la bénédiction à Yaoundé des domiciles des couples Daniel Ngakissi et Ignace Nganga, respectivement secrétaire général et responsable du département d'informatique à la B.e.a.c (Banque des Etats d'Afrique centrale) est aussi à répertorier. De même, la réception tour à tour de la délégation par les sœurs trinitaires à Nkolbisson, par les abbés Stève

Gaston Bobongaud, Paulin Poucouta et le père Elvis Elengabeka (spiritain), tous trois professeurs à l'U.c.a.c (Université catholique d'Afrique centrale). Le père Elvis est en même temps, directeur du collège théologique Saint Cyprien de Ngoya, près de Yaoundé. Ces retraites à côté des journées théologiques dont nous souhaitons de tous nos vœux la relance, sont une tradition héritée des recteurs précédents. L'an prochain, ce sera probablement à la basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Notons que la basilique dédiée à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie qui trône sur la ville de Mongomo, a été inaugurée et consacrée respectivement les 7 et 8 décembre 2011 par le cardinal Francis Arinze, légat du pape Benoît XVI.

Aristide Ghislain NGOUMA

Dès l'entame de la retraite, le prédicateur a tenu à éclairer son auditoire sur le contenu du thème, pour rendre accessibles ses enseignements. Guerrier ici est entendu comme soldat, combattant ou compagnon du Christ, a-t-il précisé. Tout au long de la retraite, l'abbé Bienvenu Manamika a axé ses enseignements sur les exigences liées à la mission voire le ministère du prêtre. C'est ainsi qu'il a entretenu ses confrères sur l'élection (choix), l'adhésion (acte de foi, credo), l'humilité, l'audace de la mission. De tous les enseignements reçus, les retraitants se sont abondamment laissés mirer sur des notions comme le déchaussement (Ex 3,1-7; Josué 5,13-15; Lc 19,1-10; Is 6,1-6), la conformation, la vie de prière, la célébration quotidienne de l'eucharistie, et bien d'autres. Le déchaussement (mot ayant résumé l'essentiel des enseignements) peut aussi signifier renoncement, détachement, désencombrement, pour un ministère presbytéral efficace et conforme à l'évangile ou aux exigences de Jésus Christ. Parlant des fruits de l'Esprit (Ga 5,22-23), le prédicateur a exhorté ses confrères à éviter de se déguiser en porte-malheurs.

D'où, a-t-il relevé les binômes joie et paix, longanimité et serviabilité, bonté et confiance, douceur et maîtrise de soi, sobriété et humilité, pureté et pauvreté, générosité et miséricorde, justice et vérité. Avant de conclure la retraite sur les comportements à adopter par le prêtre pour être juste, dont la remise en question. Ceci, à travers la vigilance, la prise de ses responsabilités, l'appel au bon sens, vaincre ou mourir, la vérité, sans laquelle le prêtre s'écarte des enseignements de Jésus. Se découvrant lui-même dans ses enseignements, l'abbé Manamika a, avec courage, invité ses confrères à plus d'objectivité dans l'exercice de leur ministère. Dans son côté contemplatif et spirituel, la retraite était soustendue par des entretiens, messes, méditations personnelles ou oraisons, adoration du Saint Sacrement. Tandis que la découverte de la ville de Mongomo, l'excursion dans celles d'Ayola et Anisok (Guinée Equatoriale), tout comme celles de Douala, Yaoundé, Mbal-Mayo, Ebolowa et Kye-Ossi (Cameroun) ont constitué la partie active de la retraite. Restent encore mémorables des moments forts comme les rencontres fraternelles avec

Diocèse de Nkayi

## Noces d'or de Sr Adrienne

Ndombi

Il y a 63 qu'une jeune fille de Poto-Poto, Adrienne Ndombi fit sa profession religieuse dans la Congrégation des sœurs franciscaines missionnaires de Marie. Dimanche 17 mars 2013, Sr Adrienne a fêté son jubilé d'or de profession religieuse en la cathédrale Saint Louis de Nkayi, entourée de ses consœurs franciscaines venues nombreuses de Brazzaville et d'autres religieuses travaillant dans le diocèse, ainsi que la majorité des prêtres du diocèse de Nkayi. Mais aussi, un prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville et un prêtre du diocèse d'Owando. La messe était présidée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi.

P lusieurs personnalités politico-administratives, civiles et militaires ont rehaussé de leur présence la grand-messe du jubilé d'or de Sr Ndombi. Entre autres, Jean Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, Abraham Ekondy Akala, ancien ministre, Martin Ndombi, parent de la jubilaire, Célestin Tombet Kendé, préfet du département de la Bouenza, le maire central et les deux administrateurs-maires de Nkayi, le commandant de la 23<sup>ème</sup> région militaire de la Bouenza, les sous-préfets de Kibangou, de Mayoko, de Moungoundou Nord, le commissaire central de police de Nkayi, les cadres de la Saris-Congo, etc.

Dans son homélie, l'évêque de Nkayi a axé son exhortation sur l'épître de Saint Paul aux Philippéens, qui cadre avec l'engagement de Sr Adrienne Ndombi: «Certes, je ne suis pas encore arrivé au bout, mais je poursuis ma course... Une seu-

le chose compte: oubliant ce qui est en arrière, et tendu vers l'avant, je cours vers le but pour remporter le prix auquel Dieu nous appelle là-haut dans le Christ Jésus». Pour l'évêque de Nkayi, «Paul comprend son parcours spirituel telle une course de fonds, vers Dieu le but qui nous appelle et qui récompense par un prix, une coupe qui est le ciel». Il a exhorté la sœur jubilaire à s'approprier mot par mot ces belles paroles de Saint Paul. Née le 17 septembre 1942 à Brazzaville, dans le quartier de Poto-Poto, des feus Pascal Ndombi et Rose Bouya, Sr Adrienne est la sixième d'une famille de 12 enfants dont 7 garçons et 5 filles. Elle fait ses études primaires à l'école Ste Thérèse de Poto-Poto 2 et obtient son C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires), en 1957. Elle commence ses études secondaires au lycée Sacré-Cœur (humanités gréco-latines) à Kinshasa (RDC) avant d'aller



Sr Adrienne Ndombi congratulée par Mgr Daniel Mizonzo.

en France où elle obtient un Bac D. A l'âge de 13 ans, le 24 juin 1956 Sr Adrienne quitte le domicile familial pour l'aspirantat afin de servir Dieu. Elle doit aspirer longtemps jusqu'au mois de septembre 1962 pour commencer le postulat et enfin prendre l'habit, le 19 mars 1963; début de la vie religieuse chez les F.m.m (Franciscaines missionnaires de Marie). Le 19 mars 1965 elle fait sa première profession à Brazzaville et sa profession perpétuelle le 28 mars 1971 à Lille en France, tandis qu'elle étudiait à l'université. Elle décroche son doctorat d'Etat français à l'Université de droit et de santé de Lille avec spécialité en génétique gérontologie. Elle a travaillé à Ouessou comme médecin au Centre hospitalier régional en 1983. Elle a ensuite été envoyée comme

missionnaire ad extra au Kenya et a servi au Camp des réfugiés soudanais à Kekuma puis dans le bidonville de Kibera (Nairobi) auprès des femmes, enfants infectés et affectés par le virus du sida, de 2001-2010. Rentrée au Congo en 2010, elle a passé un an à Brazzaville dans la communauté de Sainte Anne, une année dans la communauté de Pointe-Noire à Mbot. Depuis, elle est à Nkayi, où elle a souhaité célébrer son jubilé de 50 ans de vie religieuse.

Abbé Marc MATONDO  
Secrétaire-chancelier

Quatrième Dimanche de Pâques C

## «Jésus le Bon Pasteur»!

Textes: Ac 13,14.43-52; Apoc 7,9.14-17; Jn 10,27-30

Chers frères et sœurs,

Le IV<sup>ème</sup> dimanche de Pâques est consacré à la journée mondiale de prière pour les vocations. En ce dimanche du «Bon Pasteur» l'Eglise invite ses fils et filles à faire monter vers Dieu, Père et source de toutes initiatives, une incessante et croissante prière, pour qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson, toujours abondante, mais pauvre en ouvriers. Et l'évangile de ce dimanche, qui rime avec le thème de la journée, nous parle de l'autorévélation de Jésus le «Bon Pasteur, le vrai berger» qui appelle chacun à le suivre et à répondre à sa vocation (au mariage, au sacerdoce, à la vie religieuse ou missionnaire). Ce thème du bon pasteur est aussi souligné par l'auteur du livre de l'Apocalypse dans la première lecture: «...Puisque l'agneau qui se tient au milieu du trône sera leur pasteur pour les conduire vers les eaux de la source de vie». Comme bon berger, il connaît ses brebis, il nous connaît et connaît chacun de nous. Nul ne peut lui échapper et personne ne peut passer inaperçu, car son regard va même au plus profond de l'abîme. Comme vrai berger non seulement il nous connaît mais aussi nous aime d'un amour incommensurable. Il aime tout le monde sans aucune distinction, bon comme mauvais, sain comme malade, grand comme petit, jeune comme vieux, riche comme pauvre, car nous sommes tous précieux à ses yeux. C'est par cet amour insondable qu'il nous protège et nous garde comme un berger protège son troupeau contre tout danger. «Personne ne les arrachera à ma main», dit-il dans l'évangile, expression qu'il prononce à deux reprises comme pour dire combien il constitue un refuge pour l'homme qui se confie en lui. Jésus Bon Pasteur se distingue ainsi des mauvais pasteurs qu'il appelle «les mercenaires», c'est-à-dire, ceux qui pensent à eux mêmes et non au troupeau, à leur bien et non au bien commun ou au bien-être de la communauté. En effet, les mercenaires se désintéressent des brebis qui leur sont confiées, ils les exploitent et les utilisent à leurs fins pour reprendre l'expression de Saint Augustin.

Que demande Jésus Bon Pasteur aux brebis que nous sommes? A première vue, il ne nous demande que deux choses: l'écouter et le suivre. Etre à l'écoute du maître et se mettre à sa suite sont là deux conditions requises d'un bon disciple du Christ: «Mes brebis écoutent ma voix et elles me suivent». Jésus bon pasteur nous demande d'abord de l'écouter. La première tâche d'un disciple est donc celle d'être attentif à la voix du maître. Malheur à ce chrétien qui néglige ce premier devoir qui nous est demandé: l'écoute de Jésus, l'écoute de la Parole de Dieu. Jésus nous parle de plusieurs manières et dans les diverses circonstances de la vie, à chacun de prêter attention à la parole de vie qui lui est donnée. Ensuite, Jésus nous demande de le suivre, de marcher à sa suite. Autrement dit une bonne écoute de la Parole doit te pousser à suivre le pasteur qui appelle, interpelle et qui guide le troupeau vers le bon pâturage. Celui qui le suit aura la vie éternelle et ne pourra jamais périr, dit l'évangile.

Chers frères et sœurs,

Accueillons la Bonne Nouvelle qui nous est donnée en ce dimanche. Jésus est le Bon Berger, il veille sur nous et prend soin de ses brebis. Avec lui, rien ne peut nous arriver, car sa main forte et puissante nous protège: «l'Eternel est mon berger, je ne manque de rien», dit le psalmiste (Ps 23). A nous de l'écouter et de le suivre pour jouir toujours de son amour et de sa fidélité. Malheureusement au lieu de suivre celui qui donne la vie, l'homme préfère le chemin de la mort, au lieu de marcher dans la lumière, l'homme préfère les ténèbres, au lieu d'aimer, l'homme choisit de haïr, à la place de la vérité, l'homme perdure dans le mensonge. Ce sont là les quelques éléments, parmi tant d'autres, qui souvent nous bloquent et nous empêchent de suivre librement et dignement Jésus le bon pasteur. Que le Seigneur aide chacun à être bon et responsable non seulement envers lui-même, mais aussi envers les autres, car «chacun de nous est le berger de l'autre». D'où la nécessité de bien faire son devoir partout où l'on se trouve, de bien gérer les ressources mises à sa disposition, de penser au bien commun et non au bien propre ou aux intérêts personnels comme nous pouvons malheureusement constater dans notre société. Jésus Bon Pasteur nous invite tous à devenir des bons pasteurs. A ceux qui ont une charge quelconque de responsabilité, Jésus demande de veiller au prochain, à son bien et à sa joie, non à son malheur ou à sa mort. Mettons-nous à l'écoute de sa Parole et suivons le vrai berger qui nous conduit sur la bonne voie et nous promet la vie éternelle!

Abbé Brice Armand IBOMBO

Diocèse de Ouessou

## Publication des bans

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouessou a la joie de faire part aux communautés paroissiales de son diocèse, aux communautés d'origine des candidats et aux personnes qui les connaissent, son appel à l'ordination sacerdotale du diacre: Thierry Dorel Okoulopoko, et de l'appel à l'ordination diaconale en vue du sacerdoce, des abbés: Judicaël Mfoumouangana, Franck Bango, Freddy Michaël Okamba Massa.

Ces ordinations sont prévues le samedi 29 juin 2013, à la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouessou, en la solennité de Saint Pierre et Paul. Mgr Yves rappelle que les fidèles sont tenus par l'obligation de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou à leur curé, les empêchements à ces ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Droit canon de l'Eglise, 1043). A cet effet, l'évêque de Ouessou recommande à la prière de tous, en cette année de la foi les quatre ordinands et son diocèse, qui célèbre son 30<sup>ème</sup> anniversaire.

Etude de Maître Salomon LOUBOULA  
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville  
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville  
BP: 2927, Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: (242) 06 677.89 61  
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

## ANNONCE LEGALE

### SOCIETE CONGOLAISE DE PEINTURES MAESTRIA

En abrégé «S.C.P.M.»

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 25.000.000 FCFA.

Siège social: Avenue de l'O.U.A, N° 1740, face camp de la Gendarmerie, Bifouti, Arrondissement

n°1 Makélékélé, Brazzaville  
REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/13 B 4055.

### CONSTITUTION

Par acte notarié du 19 décembre 2012, reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville, sous F028/20, N°410, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

- **Dénomination:** La société a pour dénomination «SOCIETE CONGOLAISE DE PEINTURES MAESTRIA» en abrégé « S.C.P.M.».

- **Objet:** La SOCIETE CONGOLAISE DE PEINTURES MAESTRIA en abrégé «S.C.P.M.» a pour objet en République du Congo et dans les pays limitrophes, l'industrie de peinture, la fabrication et le commerce de peintures, la représentation de toutes marques de fabriques, usine et maisons de commerce de peintures, le transport, la réalisation des travaux de bâtiments et travaux publics.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

- **Siège social:** Le siège social est fixé à BRAZZAVILLE (CONGO), Avenue de l'O.U.A. N°1740, face camp de la Gendarmerie, Bifouti Arrondissement n°1 Makélékélé, République du Congo.

- **Durée:** La SOCIETE CONGOLAISE DE PEINTURES MAESTRIA en abrégé «S.C.P.M.» est

constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

- **Capital:** Le capital social est fixé à 25.000.000 FCFA correspondant à 2500 parts sociales de 10.000 FCFA chacune;

- **Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 19 décembre 2012 et enregistrée à Brazzaville, sous F°28/17, N°407, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées;

- **Gérance:** aux termes des premières décisions ordinaires de l'associé unique en date du 19 décembre 2012, Monsieur SALI MAMOUDOU, est nommé comme premier Gérant de la société, avec tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

- **Dépôt légal:** a été entrepris le 13 février 2013 au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville.

- **Immatriculation:** La SOCIETE CONGOLAISE DE PEINTURES MAESTRIA en abrégé «S.C.P.M.» a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/13 B 4055 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion  
Maître Salomon LOUBOULA

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA  
Notaire

46. Avenue William Guynet Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1<sup>er</sup> étage Centre-ville  
Brazzaville

E-mail: [lockmaf@yahoo.fr](mailto:lockmaf@yahoo.fr) /BP: 1542/ : 05 556 06 19/ 06 666 26 82  
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

## ANNONCE LEGALE CREATION D'UNE SUCCURSALE «OVERSEAS INFRASTRUCTURE ALLIANCE» en sigle« O.I.A»

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de QUARANTE CINQ MILLIONS (45 000 000) de Francs CFA

Siège social: 06 rue Orsy Centre-ville Brazzaville  
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du douze mars deux mil treize, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire portant dépôt des statuts de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «OVERSEAS INFRASTRUCTURE ALLIANCE (INDIA) PRIVATE LIMITED» (version française légalisée par le Ministère des Affaires Etrangères) enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé le quinze mars deux mil treize folio 049/18 N° 521, il a été créé une succursale d'une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale:** la succursale a pour dénomination en République du Congo «OVERSEAS INFRASTRUCTURE ALLIANCE» en sigle «O.I.A»

**Forme de la succursale:** Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L)

**Gérance:** (Fondé de pouvoir)  
• Monsieur SHYAM JI SHUKLA

**Siège de la succursale:** le siège de la succursale est fixé à Brazzaville, au n°06 de la rue Orsy Centre-ville (République du Congo)

**Capital:** Quarante Cinq Millions (45.000.000) FCFA

**Objet social:**

La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

-Soutenir les affaires de gestion et de consultances des projets, la réalisation de projet, le commerce de matériel, l'usine et la machinerie, l'expertise etc ....  
-En particulier l'électrification en République du Congo.

**Dépôt légal:** le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du treize mars deux mil treize (13/03/2013), sous le numéro 13DA 317

**Immatriculation:** la Succursale «OVERSEAS INFRASTRUCTURE ALLIANCE» en sigle «O.I.A» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG / BZV /13 B 4155 du treize mars deux mil treize (13/03/2013).

**Durée:** Deux (2) ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

POUR AVIS

Maître Ch. Josiane LOCKO – MAFINA

## CENTRE AFRICAIN POUR LE DROIT ET LE DEVELOPPEMENT

### PROGRAMME DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT POUR JURISTES

Formations en Centre et Séminaires internationaux à Brazzaville et Pointe-Noire

**DEVENEZ JURISTES D'AFFAIRES EN 06 MOIS SANS PARTIR A L'ETRANGER!**



*Centre de formation agréé*

	Champs de compétence	Modalité	Dates/Coût
1	Initiation à la pratique de l'arbitrage des affaires: devez arbitre ou Conseil dans des procédures d'arbitrage	Séminaire international à Pointe- Noire	24-25 Mai / 200 000 Fcfa
2	Techniques contractuelles et Gestion des risques juridiques: Négociation, rédaction et gestion des Contrats commerciaux courants, Contrats internationaux, Contrats publics, cartographie et gestion des risques juridiques	Séminaire international à Brazza	30 - 31 Mai / 300 000 Fcfa
3	Initiation à l'activité de la Consultance Juridiques: Contenu, Méthodes, Exigences, Opportunités d'aujourd'hui et de demain	Formation en Centre (Cours du soir 17h30 à 20h30, en 4 séances)	Juin / 200 000 F cfa
4	Gestion des Ressources Humaines - Pratique du droit et du contentieux du Travail et de la Sécurité sociale	Formation en Centre (Cours du soir- 17H30 à 20H30, en 5 séances)	4 au 8 juin /200 000 Fcfa
5	Droit et contentieux des télécoms	Formation en Centre (Cours du soir- 17H30 à 20H30, en 3 séances)	13 au 14 juin / 200 000Fcfa
6	Droit douanier et Droit fiscal, et pratique du contentieux douanier et fiscal internes et communautaires	Formation en Centre (Cours du soir- 17H30 à 20H30, en 4 séances)	3 au 6 Juillet / 200 000 Fcfa
7	Grands problèmes juridiques et pratiques du recouvrement des créances commerciales et bancaires, de la mise en place et de l'exécution des sûretés OHADA, suivi d'une session spéciale sur le Compliance pour établissements financiers	Séminaire international à Pointe- Noire 24 - 26	Juillet /300 000 Fcfa
8	Secrétariat juridique des sociétés commerciales: rédaction des statuts, préparation et tenue des AG et C.A, Cessions de parts ociales./d'actions, Tenue des Registres d'actions, Formalités légales, etc.	Formation en Centre (Cours du soir- 17H30 à 20H30, en 4 séances)	1 <sup>er</sup> - 2 Août / 300 000 Fcfa
9	Eléments du droit minier, des hydrocarbures et du développement durable	Formation en Centre (Cours du soir- 17H30 à 20H30, en 4 séances)	Septembre/ 200 000 Fcfa
10	Coaching et Développement personnel: Gestion des priorités, du temps, du stress et des conflits professionnels	Séminaire international à Pointe- Noire	24-25 Sept./300 000 Fcfa
11	11 Droit et contentieux fonciers et immobiliers: Contentieux de l'accès à la propriété, contentieux de l'expropriation, contentieux liés à la succession et à la copropriété	Séminaire international à Brazza	30 - 31 oct.z 300 000 Fcfa

#### Modalités d'inscription:

- Date limite des inscriptions: 30 avril 2013

- Coût: Inscription à la totalité des Modules pour un forfait global de 2000 000 F cfa (au lieu de 2,7 millions), ou inscription aux modules de votre choix, au tarif de chaque module (voir tableau)

- **Note importante:** Nombre de places limité. Faites votre choix et contactez-nous au plus vite au :

CADEV, Brazzaville, Rue Mfoa, Centre ville/Poto-Poto, Tél: +242- 0440821 86/066127947 ;  
Email: [cadev@cadevdroit.org](mailto:cadev@cadevdroit.org) .

Droit et société

## Auguste Iloki sort le deuxième tome du «droit des parcelles de terrain au Congo»

«Si j'ai choisi d'écrire sur les parcelles de terrain, c'est simplement parce que devant les tribunaux, c'est une question récurrente», explique Auguste Iloki, magistrat, docteur d'Etat en droit, président de la cour constitutionnelle, chargé de cours à l'Université Marien Ngouabi, et déjà auteur de sept ouvrages de droit. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il parle du deuxième tome de son livre intitulé: «Le droit des parcelles de terrain au Congo». Ce deuxième tome est consacré à «l'immatriculation des parcelles de terrain». Le premier porte sur «l'acquisition de parcelles de terrain». Tous ces ouvrages sont publiés aux Editions L'Harmattan Paris. Dans son dernier ouvrage, il édifie le citoyen sur un certain nombre de dispositions à prendre, pour sécuriser sa propriété foncière. Mais, il regrette que le titre foncier, la pièce administrative par excellence de protection de la propriété sur un terrain, a un coût élevé. Interview.

\* Monsieur Iloki, pourquoi avez-vous choisi d'écrire sur l'immatriculation des parcelles de terrain?

\*\* Tout d'abord, je vous remercie pour cette opportunité que vous m'offrez de m'exprimer dans les colonnes de votre journal, que j'ai toujours envie de lire. Pour répondre à votre question, je voudrais vous dire que si j'ai choisi d'écrire sur les parcelles de terrain, c'est simplement parce que, devant les tribunaux, c'est une question récurrente. Il y a beaucoup de débats, de procès, sur cette question de parcelles de terrain. Les tribunaux sont très encombrés, concernant les litiges portant sur les parcelles de terrain. Depuis que je publie, je ne choisis que des thèmes en lien avec la société. J'ai envie de démêler ces thèmes-là, pour trouver des solutions aux questions que les citoyens se posent. Quand vous circulez dans nos villes, vous voyez des écrits sur les murs des maisons du genre: «Cette parcelle n'est pas à vendre». Pourquoi c'est écrit comme ça? Justement, c'est parce qu'il y a des contestations qui apparaissent, concernant la vente des parcelles de terrain.

\* Quelle attitude faudrait-il avoir alors pour faire face à cette situation?

\*\* A ce moment-là, les personnes prennent des précautions d'accuser les éventuels acquéreurs sur l'acquisition hasardeuse des parcelles de terrain vendues par des personnes qui n'en sont pas propriétaires. Avant d'acheter, il faut s'interroger: qui est finalement propriétaire? Pour répondre à cette question, il faut interroger également la loi: qu'est-ce que le législateur dit, en matière d'acquisition de la propriété foncière, pour finalement devenir propriétaire? J'ai interrogé les textes et j'ai répondu à cette question d'acquisition de la propriété foncière, dans le premier tome de mon ouvrage sur «le droit des parcelles de terrain au Congo». A travers ce premier tome, j'ai voulu montrer aux citoyens comment on peut devenir propriétaire d'une parcelle de terrain. C'est justement parce qu'il ne faut pas non plus se prétendre propriétaire et puis se met-

trication se fait à la direction générale des impôts, pour obtenir le titre qui permet de sécuriser la parcelle de terrain. C'est ce qu'on appelle le titre foncier.

\* C'est bien d'immatriculer sa parcelle de terrain, malheureusement, le coût d'établissement du titre foncier est très élevé, qu'en dites-vous?

\*\* Il existe un paradoxe entre l'obligation légale d'immatriculation et l'obtention effective du titre foncier qui est, en réalité, une gageure relativement au coût élevé de sa délivrance.



Auguste Iloki.

tre à escroquer les autres, en vendant des biens qui ne vous appartiennent pas. C'est pourquoi j'attire l'attention des éventuels acquéreurs sur le fait que, pour acquérir une parcelle de bien, il faut prendre des précautions. Mais, une fois que la propriété est acquise, il faut la sécuriser. On ne peut sécuriser une propriété que si l'on procède à son immatriculation. Il s'agit du bien immeuble qu'on appelle parcelle de terrain. Cette imma-

Pourtant, la volonté du législateur de simplifier et de faciliter l'établissement du titre foncier, en décidant des mesures incitatives dans le sens de l'allègement du poids financier, est manifeste. Mais, elle se heurte, hélas, à l'opacité qui résulte du manque de transparence dans les pratiques des acteurs dans le processus d'immatriculation.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

## M.I.c (Mouvement de libération du Congo

### Daniel Mapika envisage de rejoindre Mathias Dzon à l'A.r.d

Le président du M.I.c (Mouvement de libération du Congo), Daniel Mapika a donné, mercredi 17 avril 2013, à l'aumônerie universitaire, à Brazzaville, une conférence de presse, pour parler de son parti et de la vie politique nationale. Il a décidé de conduire son parti à l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), une des plateformes de l'opposition, dirigée par l'ancien ministre des finances, Mathias Dzon. Il a indiqué, par ailleurs, que son parti participera aux élections locales, si les conditions de transparence et d'équité sont garanties. En effet, Daniel Mapika appelle à l'instauration d'une commission électorale paritaire et réellement indépendante et des listes électorales fiables. Il s'est prononcé pour la tenue des états généraux de la nation.



Daniel Mapika.

Parti politique créé le 14 avril 2008, et enregistré le 14 avril 2009 sous le numéro n°002/09 du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, le M.I.c (Mouvement de libération du Congo), dont le siège est à Talangaï, le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville, compte déjà à son actif, des militants dans quelques départements du pays. Ainsi, il y a mois, le M.I.c a tenu une assemblée générale à Brazzaville, avec la participation de nombreux militants.

A sa conférence de presse, Daniel Mapika a tout d'abord présenté son parti. «Le Mouvement de libération du Congo est un parti politique libéral et républicain, qui se fixe, entre autres, objectifs: la conquête de l'exercice du pouvoir par des moyens démocratiques; l'émergence d'une société démocratique et unie, garantissant la dignité humaine, la justice, le développement économique et l'accès à l'emploi», a-t-il dit. Il a, par ailleurs, expliqué le sens du combat politique que mène son organisation: «Dans notre combat inlassable de vouloir libérer le Congo, notre beau pays, le peuple congolais et même l'opinion internationale pourront poser la question suivante: le Congo n'est pas agressé de l'intérieur comme de l'extérieur, pourquoi le mouvement de libération du Congo, en sigle M.I.c? Les fondateurs de ce mouvement prendront-ils les armes pour libérer le Congo de cette agression?»

Pour lui, la réponse à cette question se trouve dans les articles 5 et 6 des statuts de ce parti qui stipulent, en son article 5, que le M.I.c est fortement attaché aux valeurs démocratiques. Il exclut, en son sein, toute discrimination fondée sur l'ethnie, le sexe et la religion. Par contre, l'article 6 définit les objectifs que s'est fixé le parti, c'est-à-dire la conquête du pouvoir par des moyens démocratiques.

Parlant des plateformes politiques, le président du M.I.c a indiqué qu'il conduira son mouvement à l'A.r.d et que les pourparlers avec les responsables de ce groupement politique sont très avancés, à ce sujet.

Abordant la vie politique nationale, Daniel Mapika estime que la concertation politique de Dolisie a été un monologue. «Avons-nous posé la question de savoir où va le Congo?»

Aujourd'hui, les Congolais que nous sommes, avons deux conceptions, à savoir: les uns pensent qu'il faut tenir les états généraux de la nation et d'autres, par contre, estiment qu'il faut aller au dialogue. Et d'autorité, ils se sont organisés et sont allés à Dolisie, tenir un dialogue que nous, au M.I.c, nous qualifions de monologue. En quoi détiennent-ils la vérité, sans tenir compte de ce que disent les autres? Non, n'amenons pas le pays vers le chemin du chaos; trouvons un consensus entre la tenue des états généraux et la tenue du dialogue national; ayons un cahier de charges consensuel et adoptons, d'avance, un ordre du jour bien précis», a-t-il indiqué. Le président du M.I.c a demandé au président de la République de se mettre au dessus de la mêlée, pour épargner le Congo, des conflits inutiles. «La conférence nationale souveraine s'était bien tenue en 1991, avec les résultats consensuels, mais si le renouveau démocratique exprimé par la conférence nationale souveraine avait consacré la fin de la pensée unique et l'émergence

d'une nouvelle ère de pluralisme politique, il n'a toujours pas permis l'assainissement de mœurs politiques, la lutte des idées se déroule encore et toujours, dans l'intolérance et le non respect manifeste de soi et d'autrui», a-t-il déclaré. S'agissant des élections qui pointent à l'horizon, il a relevé que «c'est le moment d'exiger un recensement administratif ou la publication des résultats du recensement administratif de 2011 permettant de déterminer, au plus juste, le corps électoral et l'instauration d'une commission électorale paritaire et réellement indépendante, en vue des élections libres, crédibles, transparentes et apaisées». C'est pourquoi il dénonce «les multiples manœuvres frauduleuses, orchestrées par le pouvoir, pour piper les dés destinés à la compétition en vue».

Pascal-Azad DOKO

**Parcelle à vendre**  
**74, rue kouyous**  
**Poto-poto - Brazzaville**

**Contacts:**

**05 556 93 03**  
**06 658 62 45**  
**06 613 16 45**

**Parcelle à vendre**  
**Quartier Plateau des 15 ans**  
**non loin de l'hôtel PAMA.**  
**Tél: 05 798 62 77**




Nouveau logo,  
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec  
**SAP BUSINESS ONE**

Depuis 20 ans, vous nous confiez  
vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express  
(plis, colis, pièces détachées...)

**Service Commercial**

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87  
Point-Noire: Rond Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com

## OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

**ORDINATEUR de BUREAU**  
Processeur P4 3.2GHz  
1Go de mémoire vive  
Disque dur de 80 GB  
Lecteur DVD/CD  
Windows XP PRO



**IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION WIFI**  
Impression - Photocopie - Scan

**OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

**185 500 FCFA**

**01 600 00 00**

Bd Denis Sassou Nguesso - En diagonale de CFAO  
Centre-ville / MPILA - Brazzaville

Etude de Maître Chanta Josiane LOCKO-MAFINA  
NOTAIRE  
Avenue William Guynet Immeuble Galerie marchande de l'ARC  
Centre-ville - Brazzaville  
E-mail: lockmaf@gahoo.fr/ BP: 1542 / : 05 556 06 19/ 06 666 26 82  
BRAZZAVILLE-REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «SOTIBRA»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de DIX MILLIONS (10 000 000) de Francs CFA  
Siège social: 47 ter avenue du port Mpila Centre-ville Brazzaville  
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du onze janvier deux mil treize, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «SOTIBRA» enregistrée aux recettes des impôts de Ouenzé le quatorze janvier deux mil treize folio 009/12 N° 064, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale:** la société a pour dénomination sociale «SOTIBRA»

**Forme sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

**Associé unique:**  
• Monsieur Adnane GHAIS

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de DIX MILLIONS (10000000) FCFA. Il est divisé en MILLE (1000) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité.

**Siège social:** le siège social est fixé à Brazzaville, au n° 47 ter avenue du port Mpila Centre-ville (République du Congo)

**Objet social:**

La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- La distribution du yaourt Dolait, du jus Tam Tam et Savana, des citernes JAD TRADING Co

**Dépôt légal:** le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du dix-huit février deux mil treize (18/02/2013), sous le numéro 13DA 196

**Immatriculation:** la SARLU «SOTIBRA» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG / BZV/ 13 B 4073 du dix-huit février deux mil treize (18/02/2013).

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

• **Gérant statutaire:** Monsieur Adnane GHAIS

*Pour Avis*

Maître Ch. Josiane LOCKO – MAFINA

Etude de maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA  
NOTAIRE  
46. Avenue William Guynet Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1<sup>er</sup> étage Centre-ville  
Brazzaville  
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/ BP: 1542 / : 05 556 06 19/ 06 666 26 82  
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «DONA-PHARMA»

Société A Responsabilité Limitée  
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social: Hôtel Bikoumou, avenue Lyautey OCH MOUNGALI III Brazzaville  
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du treize février deux mil treize, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «DONA-PHARMA » enregistrée aux recettes des impôts de Ouenzé le quatorze février deux mil treize folio 030/12 N° 76, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée (SARL) au capital de UN MILLION (1 000000) FCFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité par les associées et, dont le siège social est sis à l'Hôtel Bikoumou, avenue Lyautey OCH MOUNGALI III (République du Congo), la SARL a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

-Promotion, diffusion et représentation des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques en République du Congo;

**Dépôt légal:** le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du douze mars deux mil treize (12/03/2013), sous le numéro 13 DA 307

**Immatriculation:** la SARL «DONA-PHARMA» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG / BZV / 13 B 4154 du douze mars deux mil treize (12/03/2013).

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

*Pour Avis*

Maître Ch. Josiane LOCKO – MAFINA

Office Notarial Me Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville Brazzaville  
B.P: 13861 / Tél. : 06.665.65.90/ E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr  
République du Congo

## MRL INVERSIONES ILIMITADAS, S.L.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Capital social: 1.000.000 francs CFA  
Siège social: 154 rue Mboko, Ouenzé - Brazzaville (République du Congo)  
RCCM : CG - BZV - RCCM 13 B 4231 - République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du 10 avril 2013, reçu par Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

**Objet social:** la Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger:

-Construction et importation des produits alimentaires.

Et généralement toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

**Dénomination sociale:** MRL INVERSIONES ILIMITADAS, S.L ;

**Siège social:** 154 rue Mboko, Ouenzé Brazzaville (République du Congo)

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui

commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital social:** Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur MARCOS LOPEZ Roberto, avec les pouvoirs les plus étendus en pareille matière.

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 avril 2013 sous le numéro 13 DA 430;

**Immatriculation:** La Société MRL INVERSIONES ILIMITADAS, S.L est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV -RCCM 13 B 4231.

*Pour avis*

Maître Jean-Baptiste  
BOUBOUTOU-BEMBA  
Notaire

Office Notarial Me Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA  
Boulevard Denis SAS SOU NGUESSO, Centre-ville Brazzaville  
B.P: 13861 / Tél. : 06.665.65.90 - 06.669.26.76 / E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr  
République du Congo

## SOCIETE CONGO CONSTRUCTION «S.C.C»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Capital social: 1.000.000 francs CFA  
Siège social: 18 rue Loudima, MOUNGALI -Brazzaville (République du Congo) RCCM: CG - BZV - RCCM 13-B 4219 - République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du 08 avril 2013, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

**Objet social:** la Société a pour objet, en République du Congo et à l'Etranger:

- Construction bâtiment, travaux publics et transport des matériaux de construction.

Et généralement toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

**Dénomination sociale:** SOCIETE CONGO CONSTRUCTION;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 avril 2013 sous le numéro 13 DA 410;

**Siège social:** Brazzaville, 18, rue Loudima, MOUNGALI (République du Congo)

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital social:** Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA chacune, entièrement souscrites;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur RMEITI Ahmad, avec les pouvoirs les plus étendus en pareille matière.

**Immatriculation:** La SOCIETE CONGO CONSTRUCTION est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZVRCCM 13-B 4219.

*Pour avis*

Maître Jean-Baptiste  
BOUBOUTOU-BEMBA  
Notaire



Lu pour vous

## «Sorcier malgré lui» de Jean Serge Malonda Loungui

Sur l'échiquier littéraire congolais, la cuvée 2012 a été marquée par la parution d'une flopée de livres. Parmi ceux-ci figure «Sorcier malgré lui». Une pièce de théâtre publiée aux Editions Edilivre, à Paris (France), à mettre à l'actif de Jean Serge Malonda Loungui, commandant des F.a.c (Forces armées congolaises), évoluant, actuellement, à l'E.m.p.g.I (Ecole militaire préparatoire général Leclerc) de Brazzaville. L'auteur en est à sa deuxième œuvre dans le même genre, après «L'ingrat», publié en 2007, aux Editions Société des Ecrivains, à Paris.

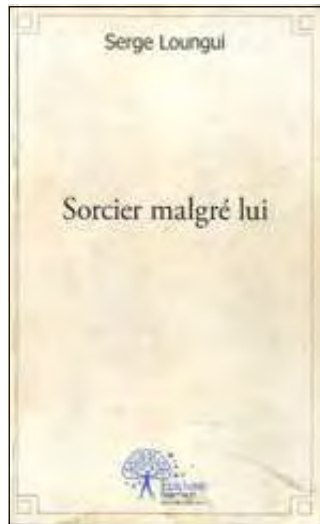
Composé de 116 pages, l'ouvrage «Sorcier malgré lui» raconte l'histoire de Pépin, un bambin orphelin de mère et très brillant à l'école, accusé de sorcellerie par sa marâtre qui a consulté un charlatan escroc, pour se protéger des prétendues attaques mystiques dont elle est victime. L'intelligence du petit est prise comme prétexte pour qu'il soit considéré sorcier. Gérard, père du garçon, plus préoccupé à préserver l'harmonie conjugale, cède aux pressions de sa femme, en décidant de faire subir une cure de désenvennement à l'enfant, chez le féticheur, où, abandonné à lui-même et sans défense, il est séquestré et battu. Son enseignant et les autorités de son école, constatant son absence aux cours, convoquent le père irresponsable et le somment de faire libérer le petit. Heureusement, la police, ayant eu écho de l'affaire, secourt, à temps,

l'innocent garçon, victime de la naïveté des parents et de la méchanceté du féticheur récidiviste, Arsène Aragona, opérant sous divers pseudonymes: Tata Koubemba, Ekossa Kossa. L'auteur dénonce, dans un langage sobre, avec un ton grave, le phénomène enfant-sorciers, qui se déroule dans l'indifférence générale. Comme il l'écrit à l'avant-propos: «Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des enfants dont l'âge varie entre six et quatorze ans squatter des maisons inachevées ou prendre d'assaut des marchés, après le départ des vendeurs. Souvent, il ne s'agit pas d'orphelins, mais d'enfants abandonnés par les parents qui les accusent de sorcellerie, à l'instar de Pépin. Cette situation est encouragée par l'apparition de faux prophètes, voyants, médiums, gourous, charlatans ou pasteurs de tout genre, qui voient dans tous les événements malheureux des causes



Jean Serge Malonda Loungui

mystiques.» Jean Serge Malonda Loungui est né le 26 mai 1972, à Pointe-Noire, en République du Congo. Après des études primaires et secondaires sanctionnées par un baccalauréat littéraire, en 1990, il entre à la faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi, puis à l'académie militaire Marien Ngouabi. Il en sort en 1995 et est nommé sous-lieutenant, la même année. Du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 30 juin 2009, il fait le stage du cours d'état major au Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur, à Kénitra, au Maroc. Ancien enfant de troupe de la promotion lieutenant-colonel Victor Fiantou, matricule 2084, et officier supérieur des Fac (Forces armées congolaises), il travaille, actuellement, à l'E.m.p.g.I (Ecole militaire pré-



La couverture du livre.

paratoire général Leclerc) de Brazzaville.

Aubin BANZOUZI

(ancien formateur à l'Ecole militaire préparatoire générale Leclerc)

«Sorcier malgré lui», Jean Serge Malonda Loungui; théâtre; 116 pages; Editions Edilivre; Paris (2012).

Musique

## Nicolas Folmer s'est produit à Brazza

Soirée Jazz à l'I.f.c (L'Institut français du Congo). En tournée régionale, l'emblématique artiste de jazz français, Nicolas Folmer, et son Quartel Jazz étaient, pour la première fois, sur la scène mélodieuse de l'I.f.c, mardi 2 avril dernier. Le meilleur du show 100% jazz était garanti.



Nicolas Folmer (au milieu) et son Quartel jazz, sur la scène de l'I.f.c.

Ils étaient quatre: Cédric Beck, à la batterie, Damien Varailon, à la grosse basse, Enzo Carniel, au piano et Nicolas Folmer, au chant et à la trompette. Costumes noirs, chemises blanches et noirs, assorties au luisant décor d'une scène attrayante, ces quatre compagnons ont enchanté le public. Tous, ont apporté un tour de main à cette production musicale qui a illuminé le cadre classique de l'I.f.c. Avec un arsenal d'instruments rythmés, ils ont fait raisonner les sons harmonieux du jazz. Le public, peu habitué aux spectacles du jazz, était, assurément, adulé par la portée du spectacle. Des applaudissements cadencés se sont alors succédé pour traduire cette adhésion du public. De la sorte, ils ont accompagné les artistes sur la scène.

A la douceur des instruments s'est ajoutée la voix tendre de Nicolas Folmer, semblablement à une berceuse. L'artiste a notamment chanté «Le château de Guillaume». Chanson dans laquelle, il donne vie à un château qui a vieilli, mais où il fait beau vivre. Couvert de bel air, ce château se situe dans la région où habite sa maman. Nicolas Folmer se voit, d'une certaine manière, être intimement lié à ce château vétuste. Aussi, l'artiste a décrit les merveilles de la scène du jazz, qui attendrit avec son piano et est un tapis volant qui fait ses joies et ses peines.

Nicolas Folmer dicte la nouvelle donne de la musique jazz. Pour l'ensemble de son œuvre sur cette scène, l'artiste s'est vu être adjudé deux Django d'or, en 2005. L'un pour son premier album en soliste: «I Comicar». Tandis que, l'autre, récompense la musique du «Paris Jazz Big Band», groupe dont il est le directeur artistique.

Hordel BIAKORO.

Musique

## L'orchestre Super Boboto aurait eu 45 ans le 27 avril 2013

On ne le dira jamais assez. De tous les ensembles musicaux qui ont marqué d'une pierre blanche la musique congolaise des années 60 à 80, figure, en bonne place, l'International orchestre populaire Super Boboto, en sigle S.B.B. Un ensemble musical qui aurait soufflé ses 47 bougies, le 27 avril prochain, s'il ne s'était disloqué en 2007. Flash-back sur le parcours hors pair de cet ensemble musical.

Le S.b.b est né des cendres de l'orchestre Tembo, le 27 avril 1968, au bar dancing Faignond, à Poto-Poto (arrondissement 3 de Brazzaville), un lieu que tous les amoureux de la musique congolaise de la génération 60 à 80 connaissent bien. A l'initiative d'Ange Linaud Djendo. Qui avait pour collègues Auguste Fall Pandzou (drummer, venu droit de l'orchestre Los Batchicha de Dolisie), Jean Saïdou «Soul Makossa», Aaron Mbaki «Mitoga», Bruno Houla (saxophonistes), Boniface Mazonga «Maz Boni» ou «Djonhy» (soliste), Joseph Loumandé «José Bados» (militaire), Jean Mayindou «Pirate» (guitare rythmique), André Kinzonzi «Du soleil» (bassiste, frère cadet du célèbre musicien De la Lune), Fulgence Bouanga (batter), Michel Mienandi «Michou», Amédée Kiboulou, Joseph Passy «Jo» (tous chanteurs). C'est bien plus tard que les chanteurs François Ngavouka «Ringo» et Athanase Nkaya «Mwana Mukamba», respectivement transfuges des groupes Makiba de Kinkala et Nkembo Ntuma de Bouansa, rejoignent le groupe. Et comme des fourmis, tous se mettent au travail, à telle enseigne qu'en moins d'une année d'existence, S.b.b avait déjà plusieurs titres alléchants gravés sur 45

tours: Soi-disant, Alphonse Alphonse, Muziki ya ba Sbb, Sisi, Libala ézali se libala, Isia, On pronom des menteurs, Je veux te marier, Zonga zonga Lodass, etc. Que des foules, tant aux répétitions qu'aux concerts du groupe, que le bar Faignond ne pouvait plus contenir. En 1970, S.b.b quitte ce mythique cadre, pour le bar Super jazz, dans la rue Makoko n° 45, à Poto-Poto. Pour convenance personnelle, Ange Linaud débarque du navire et s'envole pour la Côte-d'Ivoire. Jean Saïdou prend les rênes de l'orchestre. Le fruit de la vente des premières chansons donne naissance au tout premier 33 cm de l'orchestre, avec des titres comme Maloba ya nganga, Suza moké, Papita mwana 20 ans, Jalousie ya nini, Atongo ngai, que toute l'Afrique et les Antilles fredonnent. Réclamé à l'intérieur du pays, S.b.b se produit à Pointe-Noire, Dolisie, Kimongo, Nkayi, Kinkala, Owando, Ouesso, et Impfondo. En 1971, le groupe emporte le 1<sup>er</sup> prix du concours culturel attribué par le président Marien Ngouabi. «Mwana Mukamba», compositeur et grand danseur, modifie, de fond en comble, le répertoire de l'orchestre, en y introduisant la chanson dite engagée et la vie courante. Super jazz devient, alors, le Temple rouge de la



La pochette d'un album de S.b.b.

musique congolaise. Des titres comme: Congo Moyi ébimi (Mienandi Michou), 2<sup>ème</sup> congrès ordinaire ya Pct et Tribalisme (Laurent Botseké), 31 juillet (Houla Bruno), A.r.c (José Bados Loumandé), U.j.s.c et Votez rouge (Mwana Mukamba), U.r.f.c et Radicalisation (Auguste Fall) sont évocateurs. En 1972, S.b.b sort son deuxième 33 cm, avec le titre phare «Ebonga ebonga té toujours meilleur», une composition de «Du Soleil», qui a fait le tour du monde et est devenue, par la suite, la devise de l'orchestre. On y trouve, également, des titres comme: Okomi na Fanfan, Barou Barou, Félie, Scandale, Maladie ya bolingo, Ebalé ya Congo. La même année, l'orchestre est lauréat d'un autre

concours organisé par l'U.j.s.c. Ce sacre le conduit, en 1973, à Moscou, où il représente le Congo à la première Semaine culturelle soviéto-congolaise estudiantine. Fort de leur travail bien fait, les musiciens des S.b.b reviennent au pays avec la médaille d'or au cou. En 1974, Jean Saïdou quitte S.b.b pour les Bantous de la capitale. Mienandi Michou lui succède. Le groupe accompagne les sportifs congolais aux 2<sup>èmes</sup> Jeux africains, à Lagos, au Nigeria. En 1975, année internationale de la femme, S.b.b se hisse au hit-parade africain, avec la célèbre chanson «Avocat ya basi» (traduisez l'avocat des femmes). A l'invitation personnelle de Léopold Sédar Senghor, alors

chef de l'état sénégalais, S.b.b anime la première Foire internationale de Dakar. De retour, l'orchestre achète un studio portable d'enregistrement, baptisé: «Cité des 17». Contre toute attente, au moment où l'orchestre a atteint le firmament de la gloire, Mienandi Michou et Auguste Fall sont renvoyés en plein concert. Ils se lancent dans le monde des affaires. «Du Soleil» va à Paris approfondir ses connaissances musicales à l'Institut du conservatoire mondial. «Pirate» s'envole pour la Chine pour des soins médicaux. Nzinga Ngolé, Pépito Fukiau et Augustin intègrent l'orchestre Kamikaze Loninguisa. Mazonga Boniface Djonhy et Passy Djo vont dans l'orchestre Vévé, à Kinshasa, Nkaya Matos Mwana Mukamba crée son propre orchestre: Sakomansa yéto na yéto, tandis que Bruno Houla, technicien chevronné en télécommunication, intègre l'orchestre Télé music. De 1977 à 1984, S.b.b connaît une éclipse sans pareil. Dieu merci, le P.c.t (Parti Congolais du Travail) ressuscite l'orchestre, en 1980. Quelques déserteurs reviennent, notamment: Nkaya Mathos, Auguste Fall, Passy Jo, Loumandé José Bados. Jean Saïdou reprend la tête du groupe. Ange Pouabou (bassiste) et Tati Lazare Mimoz (drummer)

sont recrutés à Pointe-Noire, pour renforcer l'effectif. Ainsi que Roger Mawakani, Jeff Tumba, Pierre Claude Ngazoua, Monguito, Sasa Lorès, Makirimbias. S.b.b fait, de nouveau, parler de lui, avec son tout dernier 33 cm dans lequel se trouve la chanson «Avenue de la paix». En 1987, les problèmes d'homme et de leadership resurgissent. Malgré quelques tentatives de réconciliations, S.b.b se disloque. En souvenir des vieilles œuvres engagées, la Fondation S.b.b, que coordonne Auguste Fall, en partenariat avec Jérôme Claude Nkounkou Mienandi et Blaise Elenga vient de mettre sur le marché un Cd de dix chansons, exclusivement révolutionnaires. Comme quoi, Ebonga ebonga té, toujours meilleur!

Equateur Denis NGUIMBI

Maitre Ado Patricia Marlène MATISSA  
Notaire  
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»  
2<sup>ème</sup> étage gauche Q050/S  
(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville  
Tél: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04418 2445  
E-mail: [etudematissa@yahoo.fr](mailto:etudematissa@yahoo.fr)

## AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «ABAHA LIMITED CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1 000 000 FCFA  
Siège social à Brazzaville  
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 05 décembre 2012 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 05 décembre 2012, sous folio 212/1 N°1398, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

**Objet:** La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Toutes transactions commerciales mobilières et immobilières;
  - La fourniture des équipements du bâtiment et des travaux publics;
  - La prise de participations financières dans toutes sociétés sous toutes formes, notamment par voie d'apports, souscription, achat d'actions ou de tous titres quelconques;
  - Développement et protection de l'environnement;
  - Exploitations des superettes;
  - Le commerce général: import-export.
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

**Dénomination:** La société a pour dénomina-

tion: « ABAHA LIMITED CONGO».

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 23 de l'avenue de la base au quartier Batignolles.

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

**Capital:** Le capital social est de 1.000.000 FCFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 FCFA chacune entièrement souscrites et libérées.

**Gérance:** Monsieur Guy Gérard PEREIRA est nommé aux fonctions de Gérant.

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 15 avril 2013, enregistré sous le numéro 13 DA 434.

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/ BZV/13 B 4212.

*Pour insertion légale*

**Me Ado Patricia Marlène MATISSA**

Notaire

Maitre Ado Patricia Marlène MATISSA  
Notaire  
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979 »  
2<sup>ème</sup> étage gauche Q050/S  
(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville  
Tél: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04418 2445  
E-mail: [etudematissa@yahoo.fr](mailto:etudematissa@yahoo.fr)

## AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «ONE STOP AUTO»

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 FCFA  
Siège social à Brazzaville République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 11 décembre 2012 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 11 décembre 2012, sous folio 216/23 N°1446, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

**Objet:** La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Le commerce de véhicules automobiles de toutes marques;
  - Le commerce de pièces et accessoires automobiles;
  - L'entretien, la réparation de véhicules automobiles;
  - La location de véhicules;
  - Le commerce général: import-export.
- La société peut en outre accomplir, toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement.

**Dénomination:** La société a pour dénomination: «ONE STOP AUTO».

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 92 de l'avenue de l'Indépendance, quartier Centre-ville.

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

**Capital:** Le capital social est de 5.000.000 FCFA, divisé en 500 parts sociales de 10.000 FCFA chacune entièrement souscrites et libérées.

**Gérance:** Monsieur Ulrich Gildas Romaric PEREIRALHONI est nommé aux fonctions de Gérant.

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 10 avril 2013, enregistré sous le numéro 13 DA 416.

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV 113 B 4223.

*Pour insertion légale*

**Me Ado Patricia Marlène MATISSA**

Notaire

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA  
NOTAIRE  
05551-36-01106650-53-28122281-07-42  
Brazzaville - République du Congo

## INSERTION LEGALE «OSSOUE»

«Société Civile Immobilière»  
Au capital d'Un Million (1.000.000) de FCFA  
Siège social: 21 rue de la victoire, Mikalou II Brazzaville  
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, premier février deux mil treize, il a été constitué conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société Civile Immobilière dénommée: «OSSOUE », enregistrée à Brazzaville aux domaines et timbres de Bacongo en date du six février deux mil treize sous folio 024/07 N°262, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le n° RCCM CG /BZV /13 D157 du douze février deux mil treize.

La société présente les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «OSSOUE» S.C.I.  
**Forme:** Société Civile Immobilière

**Objet:**  
La société a pour objet:  
1°/- L'acquisition, la propriété, l'administration, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immeubles que ce soit à usage de bureau ou commercial ou d'habitation;

2°/- L'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquitter toutes les sommes dont elles pourraient être débitrices à quelques titres et pour quelque cause que ce soit;

3°/- Et généralement, la société pourra faire toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

**Capital social:** Un million (1.000.000) de FCFA

**Gérance:** la société est gérée par Madame SOMBOKO Rachel.

**Siège social:** 21, rue de la victoire, Mikalou Brazzaville

**Durée de la société:** 99 ans

**R.C.C.M:** RCCM CG / BZV / 13 D 157 du douze février deux mil treize

**Maître Hortense MVINZOU LEMBA**

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA  
NOTAIRE  
05551-36-01/06650-53-28/22281-07-42  
Brazzaville - République du Congo.

## INSERTION LEGALE «MALAMU»

«Société Civile Immobilière»  
Au capital d'Un Million (1.000.000) de FCFA  
Siège social: 169 Avenue de l'Amitié, ravin de la mission Centre-ville Brazzaville République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, le quatorze décembre deux mil douze, il a été constitué conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société Civile Immobilière dénommée: «MALAMU», enregistrée à Brazzaville aux domaines et timbres de Poto-poto en date du dix neuf décembre deux mil douze sous folio 224/06 N°3490, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le n° RCCM CG / BZV /13 D 4045 du douze février deux mil treize.

La société présente les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «MALAMU» S.C.I.  
**Forme:** Société Civile Immobilière

**Objet:**  
La société a pour objet:  
1°/-L'acquisition, la propriété, l'administration, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immeubles que ce soit à usage de bureau ou commercial ou d'habitation;  
2°/-L'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social ou de permet-

tre à la société d'acquitter toutes les sommes dont elles pourraient être débitrices à quelques titres et pour quelque cause que ce soit;

3°/-Et généralement, toutes opérations commerciale, financière, industrielle, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

**Capital social:** Un million (1.000.000) de FCFA

**Gérance:** sont nommés gérant et cogérant de la S.C.I MALAMU, monsieur Alain Fernand Augustin ROUX et monsieur Gérald Alain GEEREART.

**Siège social:** 169 Avenue de l'Amitié, ravin de la mission Centre-ville Brazzaville

**Durée de la société:** 99 ans  
**R.C.C.M:** RCCM CG / BZV / 13 D 4045 du douze février deux mil treize

**Maître Hortense MVINZOU LEMBA**

# ANNONCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 Crédit n° 5063-CG- Financement IDA/Unité d'Exécution du Projet  
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 06/MEFPPPI-CAB/PRCTG II/13

«Recrutement d'un Spécialiste local en fiscalité au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Spécialiste local en fiscalité au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF).

2. L'objectif de la mission du Spécialiste en fiscalité au profit est d'appuyer la CNLCCF dans la réalisation des enquêtes et des investigations dans le domaine de la fiscalité financière, pétrolière et minière. Le mandat du Spécialiste en fiscalité auprès de la CNLCCF est prévu pour une durée de douze (12) mois, à raison de cinq (05) jours- homme par mois dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de la CNLCCF.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+5) en Economie, en Finances et en Administration générale; - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle en fiscalité; - avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique et particulièrement de l'application SYSTAF -NIU; - ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET/SECTION PASSATION DES MARCHES  
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo  
 Derrière le Commissariat Central /Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 17 avril 2013  
 Le Coordonnateur  
 Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 Crédit n° 5063-CG- Financement IDA/Unité d'Exécution du Projet  
 B.P: 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

## AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 08/MEFPPPI-CAB/PRCTG II/13

«Recrutement d'un Spécialiste local en sondage d'opinions et études sociologiques et droits indirects au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Spécialiste local en sondage d'opinions et études sociologiques et droits indirects au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF).

2. L'objectif de la mission du Spécialiste local en sondage d'opinions et études sociologiques est d'appuyer la CNLCCF dans l'évaluation de l'impact des politiques publiques en matière de lutte contre la corruption. Le mandat du Spécialiste en sondage d'opinions et études sociologiques au profit de la CNLCCF est prévu pour une durée de douze (12) mois, à raison de cinq (05) jours- homme par mois dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de la CNLCCF.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC +5) en Sociologie, en Economie et en Statistique; - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des enquêtes d'opinion, des sondages, des études sociologiques et des recensements de la population; - avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique; - ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET /SECTION PASSATION DES MARCHES  
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo/Derrière le Commissariat Central /Courriel:

[prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)  
 Brazzaville, le 17 avril 2013  
 Le Coordonnateur  
 Marie Alphonse ITOUA

## Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.

Office de Maître Jean Bertin SELA, Notaire  
 sis 101, rue Lamothe, Immeuble NKOUNKOU Fils,  
 1<sup>er</sup> étage, Plateau Centre-ville, B.P: 1 3665, Tél: (00242)  
 06.666.91.71 /04.0 16,09.25  
 Brazzaville

### ANNONCE LEGALE

SOCIETE «SIKAR-FINANCE» S.A, en sigle SIKAF  
 Au capital de dix millions (10.000.000) de FCFA  
 Siège social sis à Brazzaville, Boulevard Maréchal  
 Lyautey (Face Château d'eau C.H.U)  
 République du Congo

### CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un Procès Verbal de délibération de la Société Anonyme dénommée «SIKAR-FINANCE» S.A reçu le quinze avril deux mil treize par Maître Jean Bertin SELA, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et timbres de Baongo, à Brazzaville, le quinze avril deux mil treize, sous le Folio 69/7 n° 1041, le changement du siège social a été décidé.

Ainsi, le siège social, qui était initialement au 103, Avenue de l'O.U.A, Makélékélé, est, désormais transféré au BOULEVARD MARECHAL LYAUTEY (FACE CHATEAU-D'EAU C.H.U).

Dépôt Légal a été effectué par les soins du Notaire, au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le dix sept avril deux mil treize sous le n° 13 DA 453.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le dix sept avril deux mil treize, sous le n° 11 B 2779.

Pour avis

### ECHANGE DE PARCELLE AVEC MAISON ENTRE POINTE-NOIRE ET BRAZZAVILLE

Nous échangeons notre parcelle avec maison très modernes (3 Chambres + 2 douches + salon + salle à manger), située à Pointe-Noire, avec une maison située à Brazzaville dans les quartiers suivants:

Moungali, Plateau des 15 ans, Poto-Poto, Diata.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au:

05 539 99 88  
 06 949 66 84

Ou par E-mail:  
[andylonguiroy@yahoo.fr](mailto:andylonguiroy@yahoo.fr)  
[pauillongui@gmail.com](mailto:pauillongui@gmail.com)

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE  
 OFFICE NOTARIAL GALIBA Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
 3, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Marché Plateau Centre-ville, vers ex Trésor, ex Hôtel de Police  
 Boîte Postale 964 / Tél. : 05 540-93-13; 06 672-79-24 / E-mail: [notaire\\_galihen@yahoo.fr](mailto:notaire_galihen@yahoo.fr)  
 REPUBLIQUE DU CONGO

### «SMETH AND YOUNES SARLU»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
 Capital social: 1.000.000 Francs CFA  
 Siège social: Brazzaville, 42 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville  
 RCCM: 13 B 4197  
 REPUBLIQUE DU CONGO

### INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 22 février 2013, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 26 février 2013, à la recette des impôts de Baongo, folio 037/16, numéro 477, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;  
Denomination sociale: «SMETH AND YOUNES »;

Siège social: Brazzaville, 42 Boulevard Denis SAS SOU NBUUESSO, Centre-ville, République du Congo.

Capital social: Un Million (1. 000 000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites.

Objet social: la société a pour objet tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:

- Le conseil juridique et fiscal;
- L'assistance juridique et fiscale des entreprises;
- La gestion du patrimoine;
- L'optimisation fiscale.

Durée: La durée de la société est de quatre

vingt dix neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Par acte notarié portant déclaration de souscriptions et de versements reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, le 22 février 2013 et enregistré le 26 février 2013 à la recette des impôts de Baongo, folio 037/17 numéro 478, les souscripteurs des parts de la société ont libéré en intégralité leurs parts sociales.

Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Smeth Alexandre SAMBA a été nommé en qualité de Gérant de la société pour une durée d'une (01) année.

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 avril 2013, sous le numéro 13 DA 411.

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 09 avril 2013, sous le numéro 13 B 4197.

Pour insertion  
 Maître Henriette L. A. GALIBA  
 Notaire

## Marathon de Boston

## Et la grande fête tourna au drame!

Le marathon de Boston, le plus vieux des Etats-Unis d'Amérique, qui devait être une grande fête, a tourné, malheureusement, lundi 15 avril 2013, au drame. Une affreuse journée d'attentat terroriste ou d'explosions déclenchées par un déséquilibre qui a fait trois morts et plus de 147 blessés, dont 17 grièvement.

Organisé dans la capitale du Massachusetts, depuis 1897, le marathon de Boston fête sa cent-dix-septième édition, et plus de 26 000 personnes ont participé à cette course très suivie outre-Atlantique.

Des milliers de personnes étaient massés sur le parcours pour encourager les coureurs de tous âges. Tout à coup, deux bombes retentissent, simultanément, à 12 secondes d'intervalle, un peu plus de 4 heures après le départ de la course. A environ 50 à 100 mètres de distance. Il y a beaucoup de poussière, de la fumée. On voit des images de panique, du sang sur les trottoirs jonchés de débris et «des membres humains et des morceaux des corps».

Il faut attendre quelques minutes pour voir, enfin, arriver des véhicules de secours et des bran-



Quelques blessés des explosions de Boston.

cards. La plupart des victimes sont blessés aux jambes. Plusieurs seront amputées. Les Etats-Unis et le monde sont consternés. Ils crient toute leur douleur. Ils dénoncent la tuerie. Et souhaitent n'en plus vivre. Un air bien connu après une tragédie. L'émotion est toujours grande, aujourd'hui, cinq jours après le drame du marathon de Boston. Le sport n'est pas la politique. Il ne faut jamais mêler le sport à la politique. Des propositions qui ont leur sens. Mais, hélas! le sport peut aussi éclairer la politique, surtout lorsqu'il s'agit d'une

grande perte humaine. Comment ont-elles réagi, les autorités politiques américaines devant ce drame? La sécurité a été renforcée dans les grandes villes américaines et le président Barack Obama, sans tirer des conclusions hâtives, a ordonné que tous les moyens soient mis en œuvre pour retrouver les coupables. Pour l'anecdote, l'Éthiopien Lelisa Desisa, en 2h10'22", et la Kényane Rita Jeptoo, en 2h26'25", ont gagné l'épreuve.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Entretien

## Le président de l'A.C Léopards en trois questions

L'A.C Léopards de Dolisie est en huitièmes de finale de la Ligue africaine des champions. Interrogé par notre envoyé spécial, après sa grosse performance aux dépens des Nigériens de Kano Pillars, Rémy Ayayos Ikounga, président des Fauves du Niari, en parle et évoque le match du prochain tour, ce dimanche 21 avril, contre les Algériens de l'E.S Sétif.

**\*Président! Quel sentiment vous anime après la qualification de vos poulains en huitièmes de finale?**

\*\*Je suis soulagé d'avoir lavé l'humiliation subie à Kano. Cette défaite m'avait, franchement, humilié dans ma peau de dirigeant et cela s'explique par l'impréparation psychologique de mes joueurs, qui s'étaient laissés emporter dans une sorte d'euphorie d'après-victoire. Et puis, certains paramètres internes à l'équipe avaient, également, fragilisé l'équipe. A l'issue du match retour, ils me devaient, évidemment, de prendre une revanche. C'est pour cela que nous avons préparé cette rencontre avec beaucoup de sérieux. Les joueurs étaient prêts à livrer bataille. Je pense que tout le collectif de l'A.C Léopards a été à la hauteur des attentes des



Rémy Ayayos Ikounga.

Congolais, même si beaucoup n'y croyaient plus. Mais, je persiste à croire que, dans le football, il faut aller jusqu'au bout, et le courage est un facteur éminemment important dans une victoire.

**\*Selon vous, qu'est ce qui a fait la différence entre le match de Kano et celui de Dolisie?**

\*\*C'est l'engagement, parce qu'on ne

peut pas changer les qualités techniques des joueurs en deux ou trois semaines. La différence, c'est qu'ici, à Dolisie, les joueurs, après avoir été, eux aussi, humiliés, blâmés, ont repris confiance. Ils ont voulu sauver leur honneur de champion d'Afrique. Ils ont, aujourd'hui, une étoile sur leur poitrine à défendre, et il était tout à fait impensable ou risible que le vainqueur de la Coupe de la Caf sorte aux seizièmes de finale. Je saisis cette occasion pour les féliciter, eux qui sont les premiers acteurs de cette victoire, ainsi qu'au public qui a cru à la victoire. Parce que s'il n'avait pas cru, il ne serait pas venu nombreux. Je lui dis: merci d'avoir cru, comme moi, à cette qualification.

**\*Comment allez-vous vous y prendre contre Sétif d'Algérie, au prochain tour?**

\*\*Sans être prophète, je crois que l'avenir peut être radieux. Il faut travailler d'arrache-pied. Le championnat national nous y prépare, en ce moment. Nous connaissons, maintenant, le football maghrébin. Je ne le redoute pas, mais je le prends au sérieux.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

## Nécrologie

## Tambwé Zédia a tiré sa révérence

Tharcisse Tambwé Zédia Faarumb, technicien du football et encadreur de la jeunesse, s'en est allé. Il a rendu l'âme, le 5 avril 2013, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, son pays natal. A l'âge de 59 ans. Une intervention chirurgicale l'a plongé dans un coma. Il n'en est pas sorti, rendant ainsi l'âme.

Tambwé Zédia était titulaire d'un diplôme d'ingénieur et d'entraîneur de football obtenus en Belgique. Comme responsable technique, il a fait ses débuts dans l'équipe d'Olympic et de l'A.S Dragons. Il a eu, aussi, à entraîner des clubs belges, lors de sa formation d'entraîneur dans ce petit

royaume. De retour à Kinshasa, il crée une école de football, la première à Kinshasa et en Afrique centrale. Les tristes pillages des années 1990, à Kinshasa, le poussent à émigrer à Brazzaville où il enfante une école de football, avec des partenaires français. Entre-temps, il est l'entraîneur adjoint des Léopards, avec pour sélectionneur principal "Adelard" Mayanga, avant de s'occuper de l'A.S Vita club.

Au Congo-Brazzaville, Tambwé Zédia a roulé sa bosse dans Club 57 Tourbillon et Elec-Sport de Bouansa. Il a opté, ensuite, pour le Cameroun, où il a entraîné l'U.S Douala et le PWD Bamenda, avant



de prendre en charge le Centre Kadji Sport de Douala, où il s'occupait de l'équipe première et de la formation des jeunes. Outre cela, il a été professeur à l'Université de Douala, au Cameroun.

Alain Patrick MASSAMBA

## Coupes africaines des clubs

## Voici les huitièmes de finale!

Ce week-end, Diables-Noirs, en Coupe de la Confédération, et l'A.C Léopards, en Ligue des champions, aborderont les matchs «aller» des huitièmes de finale. Face, respectivement, au C.S Sfaxien, de Tunisie, et à l'Entente sportive de Sétif, d'Algérie.

Les Diables-Noirs disputent leur match, vendredi 19 avril 2013, à 17h, hors du pays, donc loin des gradins du Stade Massamba-Débat. Ils ne compteront, là-bas, que sur leur savoir-faire. Ils doivent en avoir le talent et les moyens, s'ils veulent bien garder intactes leurs chances de qualification, avant le match retour. Seront-ils capables d'un coup de main à Sfax, la ville de leur adversaire? Ils doivent, d'abord, se remettre en question, en prenant conscience des insuffisances des tours précédents. Cela réside en la capacité du staff technique d'en faire une lecture conséquente. Ensuite, ils doivent y croire et, enfin, surtout, s'inspirer de l'A.C Léopards, tombeur, l'année dernière, du même C.S Sfaxien, en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération. A Sfax, en plus. Après avoir perdu le match aller, à Dolisie.

Mais, Sfax veut se venger. Il en a les moyens. Dans son championnat, il est leader du groupe B. Cela devrait renseigner les Diables-Noirs.

Quant aux Fauves du Niari, ils reçoivent l'Entente sportive de Sétif, dimanche 21 avril 2013, à Dolisie. Avec la légitime ambition de confirmer, crânement, leur exploit aux dépens des Nigériens de Kano Pillars. Ils ont pour eux l'esprit, le corps, la volonté, et le cou-



Le C.S Sfaxien: l'adversaire des Diables-Noirs.



L'Entente Sportive de Sétif d'Algérie.

rage, en plus de leur talent. Une victoire est indispensable. C'est possible, à condition de ne pas glisser dans la facilité.

L'A.C Léopards comptera, en plus, sur l'appui du public de Dolisie. Qui n'est pas versatile, contrairement à celui d'autres cités. Il porte à bloc son équipe. Et

il ne serait pas prêt à y déroger pour rien au monde.

Le souhait unanime des sportifs congolais: voir Diables-Noirs et l'A.C Léopards réussir l'entame des huitièmes de finale. Mieux, une double victoire.

Jean ZENGABIO

## Communal de basket-ball de Brazzaville

## La belle revanche d'Inter Club

Le championnat communal de basket-ball de Brazzaville vient d'aborder sa deuxième phase, notamment en seniors. C'était dimanche dernier, au Centre sportif et universitaire de Makélékélé où, ayant fait cavalier seul à la phase «aller», les Diables-Noirs seniors hommes, sérieusement secoués, ont mis, pour la première fois, les pouces. Ils se sont lourdement inclinés face aux militaires d'Inter Club par 38-68.

C'était un match à sens unique. L'inégalité des forces a éclaté, dès le premier quart temps (15-9) et, surtout, au deuxième quart temps où l'Inter Club menait, maintenant, par 38-12. Au troisième quart temps, la marque est passée à 54-21. La suite, on la connaît.

C'est une grosse performance pour Inter Club, qui a ainsi pris sa revanche, après sa défaite du match aller (51-58). Et, du coup, les militaires passent, provisoirement, en tête du classement.

Auparavant, Patronage Sainte-Anne disposait d'Anges-Noirs (79-76).

G.M.

## Championnat national de football du Congo

La septième journée du championnat national d'élite direct Ligue 1 a démarré, mardi 16 avril dernier, à Brazzaville et Dolisie. Au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville, U.S Saint-Pierre de Pointe-Noire est venu glaner son deuxième point, en contraignant l'A.S Kondzo au match nul (1-1). Au même moment, au Stade Municipal Denis Sassou Nguesso, à Dolisie, l'A.C Léopards a bien préparé la réception de Sétif d'Algérie, en dominant Patronage Sainte-Anne, par 2-1 et consolidé son leadership. Mercredi 17 avril, La Mancha a surpris J.S.T, à Massamba-Débat, en l'emportant par 2-1. Et Saint-Michel de Ouenzé a épinglé Munisport de Pointe-Noire (2-1).

## Les soirées de l'entreprise

**OBJECTIF :**

- Provoquer des rencontres professionnelles en une soirée
- Connaitre avec le monde entrepreneurial
- Accroître votre notoriété
- Connaître les liens avec le monde de l'entreprise

**DES MOMENTS CONVIVIAUX POUR RENCONTREZ VOS FUTURS CLIENTS.**

**Rencontres professionnelles**

**Echanges**

**Rendez-vous B to B**

Organisé par **ED EVENTS**

**Réservez dans vos agendas**

Connaitre ou se faire connaître  
Recruter et/ou se faire recruter

**Les soirées de l'entreprise, quelle rencontre ferez-vous ?**

Tous les secteurs d'activités sont au rendez-vous.  
Votre profil nous intéresse quel que soit votre catégorie professionnelle :  
Industrie, Industrie pétrolière, Culture, Santé, Service public, Finances, Commerce, Mode, Informatique, Audiovisuel, Communication, Tourisme, Porteurs de projets, Autres.

Elargissez vos opportunités d'affaires !

24 AVRIL 2013

C.B.O

Congo Business Opportunities

1ère Plate-forme des rencontres professionnelles et des opportunités d'affaires

Tél.: 06 875 32 32/01 067  
87 89/05 094 43 43

www.congobusinessopportunities.com  
contact@congo-business-opportunities.com